

DocuSigned by:  
*Amélie BOURNAY*  
 6ECA65CD8E21464...

# Bulletin officiel de Pôle emploi

## Sommaire chronologique

### Instruction n° 2017-16 du 19 avril 2017 – Mise à jour

Politique d'assurance qualité de Pôle emploi pour les formations qu'il finance ----- 3

### Décision DG n°2020-36 du 8 septembre 2020

Désignation des agents de Pôle emploi habilités à échanger les renseignements et documents visés à l'article L. 114-16-1 du code de la sécurité sociale ----- 10

### Instruction n° 2020-25 du 22 septembre 2020

La Rémunération de fin de formation (RFF)----- 18

### Décision BFC n° 2020-39 DS Agences du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences----- 23

### Décision BFC n° 2020-40 DS IPR du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables----- 48

### Décision BFC n° 2020-41 DS DR du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale ----- 59

### Décision BFC n° 2020-42 DS DPC du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction de la production centralisée----- 71

### Décision NAq n° 2020-35 DS DT du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des directions territoriales ----- 76

### Décision NAq n° 2020-36 DS PTF du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein de la plateforme régionale de production----- 81

### Décision NAq n° 2020-37 DS Agences du 25 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des agences ----- 87

### Décision IdF n° 2020-32 DS Agences du 28 septembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein des agences 106

[Suite du sommaire page suivante](#)

**Décision IdF n° 2020-33 DS DT du 28 septembre 2020**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein des directions territoriales----- 131

**Décision IdF n° 2020-34 DS Dépense du 28 septembre 2020**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ----- 134

**Décision IdF n° 2020-35 DS DR du 28 septembre 2020**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein de la direction régionale ----- 136

**Instruction n° 2017-16 du 19 avril 2017 – Mise à jour**

**Politique d'assurance qualité de Pôle emploi pour les formations qu'il finance**

L'annexe 3 : Référentiel des contrôles a posteriori de l'instruction n° 2017-16 du 19 avril 2017 publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi n°2017-35 du 19 avril 2017 est mise à jour comme suit :

**Annexe 3 : Référentiel des contrôles a posteriori**

Point d'attention FOAD	Décret	Points d'observation	Cotation	Constat	Commentaire
X	C1 / Objectifs de formation	En FOAD, l'organisme de formation (OF) met en place un dispositif formalisé pour gérer les demandes d'inscription en ligne (délai de traitement, veille sur les dysfonctionnements techniques dans le cadre de l'inscription,...).			
X	C1 / Objectifs de formation	En FOAD, l'OF informe en temps réel, en amont de la formation les stagiaires sur les places disponibles, le calendrier et les modalités techniques d'inscription.			
X	C1 / Objectifs de formation	L'OF dispose d'un programme détaillé de formation ( <i>en présentiel</i> ) qui comprend les objectifs, le niveau de connaissances requis, les moyens pédagogiques techniques et d'encadrement, les moyens pour suivre son exécution et les moyens pour en apprécier les résultats et/ou L'OF dispose d'un programme détaillé de formation ( <i>en FOAD</i> ) qui comprend en plus des informations précitées ( <i>présentiel</i> ), la nature des travaux demandés, le temps estimé, les modalités de suivi et d'évaluation pour les séquences à distance, les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance pédagogique et technique			
	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF se sert d'une fiche d'identification ou d'un guide de questionnement pour évaluer la capacité d'un stagiaire à suivre l'action de formation ( <i>garantir que le stagiaire dispose des capacités nécessaires et suffisantes, vérifier que le projet professionnel est en adéquation avec les objectifs poursuivis</i> )			

x	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF remet au DE un dossier qui comprend le programme détaillé, la liste des formateurs, les horaires, les modalités d'évaluation, les coordonnées du référent, le règlement intérieur En cas de FOAD charte/guide de fonctionnement (référent numérique, accompagnateur pédagogique, conditions d'accès, suivi évolutif et un guide d'utilisation de la plateforme...)			
	C1 / Objectifs de formation	L'OF personnalise le parcours de formation (ajuster la durée du parcours et le type de formule proposée, identifier, évaluer et prendre en compte les-acquis maîtrisés, mesurer les écarts avec les prérequis obligés, recueillir les attentes du stagiaire et mesurer les écarts entre les attentes exprimés et les objectifs de la formation)			
	C1 / Objectifs de formation	L'OF déploie un dispositif pour évaluer la pertinence des éléments déclarés par le stagiaire ( <i>niveau de maîtrise des acquis, diplôme, expérience réelle, ...</i> )			
x	C1 / Objectifs de formation	En FOAD, l'OF informe de façon formalisée et avant leur inscription les stagiaires sur les conditions techniques et l'investissement personnel nécessaire pour suivre une action de formation en distanciel (les conditions matérielles et techniques de connexion, l'autonomie pour les apprentissages mais également pour le travail personnel, le temps alloué à l'apprentissage, la nécessité d'un environnement de travail favorable à l'apprentissage, les modalités d'échange/d'accompagnement formateur/stagiaires).			
	C1 / Objectifs de formation	L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités pédagogiques déployées pour toute offre de formation [d'abord les méthodes (travail individuel, travail de groupe, en présentiel, à distance), puis les techniques (exposé, exercice, témoignage, lecture, étude de cas, jeu de rôle, film, stimulation, jeu d'entreprise, débat, réunion, démonstration, expérimentation, enquête, conduite de projet)]			

	C1 / Objectifs de formation	L'OF informe le public des différentes étapes avant l'entrée en formation ( <i>réunion d'information, pré-rentrée, remise d'équipement,...</i> )			
	C1 / Objectifs de formation	L'OF informe le public sur les modalités d'évaluation à la sortie de la formation			
	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF dispose de locaux dont la taille et les équipements (table, chaise,...) sont adaptés au nombre de stagiaires reçus simultanément. ( <i>Les locaux permettent au formateur de dispenser l'action, et aux stagiaires d'apprendre dans les meilleurs conditions</i> ).			
	C2 / Dispositif d'accueil	La conformité des locaux de l'OF doit être évaluée selon la note décrite sur le référentiel (à minima DUERP, si plus d'un salarié et registre de sécurité).			
	C5 / Conditions d'information du public	L'OF dispose de catalogues, d'un site internet, avec tarifs des prestations et CGV (conditions générales de vente applicables à la vente par internet ou autre cas de figure)			
	C5 / Conditions d'information du public	L'OF dispose d'indicateur de la performance (taux de retour à l'emploi, taux de réussite aux examens et/ou taux de présentation, taux de stagiaires, indicateurs financiers, ...). Il communique sur les résultats obtenus en utilisant ses supports de communication (catalogues, site internet,...) à l'externe, mais aussi en interne auprès de ses collaborateurs			
	C6 / Appréciation des stagiaires	L'OF communique à l'extérieur sur les résultats issus de ses enquêtes de satisfaction			
	C1 / Objectifs de formation	L'OF s'assure de l'adéquation des modalités pédagogiques délivrées [d'abord les méthodes (travail individuel, travail de groupe, en présentiel, à distance), puis des techniques (exposé, exercice, témoignage, lecture, étude de cas, jeu de rôle, film, stimulation, jeu d'entreprise, débat, réunion, démonstration, expérimentation, enquête, conduite de projet)] avec les objectifs de formation poursuivis			

	C1 / Objectifs de formation	L'OF démontre qu'il réalise ses actions de formation ( <i>en présentiel</i> ) conformément au programme détaillé ( <i>document d'enregistrement, évaluation de ce point dans le questionnaire de satisfaction,...</i> ) et/ou L'OF démontre qu'il réalise ses actions de formation ( <i>FOAD</i> ) conformément au programme détaillé ( <i>document d'enregistrement, évaluation de ce point dans le questionnaire de satisfaction,...</i> )			
	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF met en place un dispositif pour présenter les modalités d'accueil tout au long du parcours de formation ( <i>calendrier pédagogique, planning, convocation,...</i> )			
X	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF met en œuvre un dispositif formalisé pour présenter les modalités d'accompagnement y compris en cas de formation à distance et les diffuser aux stagiaires ( <i>un référent pédagogique ou un accompagnant repéré existe au sein de l'OF pour le suivi des stagiaires, l'OF a décrit les règles en matière de médiation pédagogique, les stagiaires savent vers qui s'orienter en fonction de leurs besoins ou demandes,...</i> )			
	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF remet un livret d'accueil au DE			
	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF met en œuvre un dispositif pour présenter les modalités d'accès à la plateforme ( <i>si FOAD</i> ) et les conditions d'accompagnement, de suivi dans cette situation			
X	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF atteste du contrôle d'assiduité quotidien matin et après-midi pour toute action de formation ( <i>en présentiel, FOAD</i> )			
	C3 / Moyens technologiques, techniques et d'encadrement	L'OF met en œuvre un dispositif pour présenter les moyens et supports ( <i>documents écrits, aides visuelles, tableaux, diaporama, visite, matériel</i> )			

		<i>multimédia, ...</i> ) mis à disposition pour toute offre de formation ( <i>en présentiel</i> ) ?			
X	C3 / Moyens technologiques, techniques et d'encadrement	L'OF met en œuvre un dispositif pour décrire techniquement les plateformes synchrone (l'échange avec les autres apprenants ou tuteur s'effectue en temps réel via chat, web-conférence ou Visio conférence) ou asynchrone (l'échange avec les autres apprenants ou avec les tuteurs s'effectue via des modes de communication sans connexion simultanée, forum de discussion, emails) pour toute offre de formation (FOAD)			
	C3 / Moyens technologiques, techniques et d'encadrement	L'OF met en œuvre un dispositif pour présenter les moyens pédagogiques et technique (le qui fait quoi dans l'équipe pédagogique tout au long du parcours, les rôles et missions des autres intervenants dans l'OF, organigramme, fiches de poste,...)			
X	C3 / Moyens technologiques, techniques et d'encadrement	L'OF assure l'accompagnement à la recherche de stage, ainsi que le suivi des stagiaires une fois en entreprise			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF déploie un dispositif pour déterminer les actions de formation et de professionnalisation destinées à ses formateurs			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF met en œuvre un dispositif pour garantir les conditions d'intégration d'un nouveau formateur			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF dispose d'un plan de formation interne			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF met en œuvre un dispositif pour assurer le suivi des compétences des formateurs externes ( <i>prestataire, indépendant, bénévole, vacataire, ...</i> )			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF dispose des attestations de présence de ses formateurs pour les actions de formation qu'ils ont suivies			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF dispose d'une CV-thèque actualisée			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF organise une veille informationnelle ( <i>règlementaire,</i>			

		d'actualité,...) en lien avec son offre de formation			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF déploie un dispositif pour adapter ses modules de formation au regard des résultats de la veille informationnelle réalisée			
	C1 / Objectifs de formation	L'OF remet au DE ( <i>quel que soit le mode de validation de la formation</i> ) une attestation de fin de formation qui comprend les objectifs, la nature et la durée de l'action, les résultats de l'évaluation			
X	C1 / Objectifs de formation	En FOAD, l'OF met en place un dispositif formalisé pour gérer l'assiduité et les suspensions et/ou abandons de parcours des stagiaires.			
X	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF met en œuvre un dispositif pour présenter les modalités de contrôle d'assiduité pour toute son offre de formation ( <i>présentiel &amp; FOAD</i> ) ( <i>gestion des absences injustifiées et justifiées, ...</i> ) ?			
	C2 / Dispositif d'accueil	L'OF déploie un dispositif pour présenter les modalités et/ou les outils d'évaluation en continue des acquis pour toute offre de formation, tout au long du parcours ( <i>descriptif des outils d'évaluation des stagiaires, référentiel de certification, règlement d'examen, autres outils d'évaluation des stagiaires, ...</i> ).			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF dispose d'un réseau sur lequel il s'appuie en tant que de besoin pour garantir la qualité de ses formations ( <i>partage de pratiques professionnelles, partage de CV de formateurs, ...</i> )			
	C4 / Qualification du personnel	L'OF dispose de références clients (OPCA, OPACIF, Conseils régionaux, sociétés,...) permettant d'attester de la qualité de son offre de services en plus de Pôle emploi			
	C6 / Appréciation des stagiaires	L'OF procède à une évaluation à chaud ou à froid de la satisfaction des DE, ainsi qu'à l'analyse des résultats.			
	C6 / Appréciation des stagiaires	L'OF déploie un dispositif pour garantir le dépôt et le traitement des réclamations en flux			
	C6 / Appréciation des stagiaires	L'OF procède à des enquêtes auprès des entreprises pour			

		connaître l'impact des actions de formation ( <i>la capacité des stagiaires à mobiliser leurs acquis en situation de travail</i> )			
	C6 / Appréciation des stagiaires	L'OF met en œuvre un dispositif pour préciser les modalités de partage des résultats des enquêtes en interne			

## Décision DG n°2020-36 du 8 septembre 2020

# Désignation des agents de Pôle emploi habilités à échanger les renseignements et documents visés à l'article L. 114-16-1 du code de la sécurité sociale

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-6 et L. 5312-10,

Vu les articles L. 114-16-1, L. 114-16-2 et L. 114-16-3 du code de la sécurité sociale résultant de l'article 104 de la loi n°2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure,

Décide :

### Article 1

Sont habilités à fournir et à recevoir les renseignements et/ou documents utiles à l'accomplissement des missions de recherche et de constatation des fraudes en matière sociale énumérées à l'article L.114-6-2 du code de la sécurité sociale et au recouvrement des cotisations et contributions dues et des prestations sociales indûment versées en raison de ces fraudes, les agents de Pôle emploi ci-après désignés :

- au sein de la direction générale
  - o madame Maria Giovanna Falzone, directrice ad interim de la prévention des fraudes et du contrôle interne,
  - o madame Sophie Diatloff, adjointe au directeur de la prévention des fraudes et du contrôle interne, chargée de la prévention de la fraude,
  - o madame Marielle Cabrera, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Sylli Diabira, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Pierre Grelon, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o madame Sarra Jaoua, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Pierre Labay, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o madame Pascale Mertz, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o madame Catherine Sarochus, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o madame Brigitte Varailhon, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  
- au sein de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
  - o madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directrice maîtrise des risques,
  - o madame Geneviève Gandon, adjointe à la directrice maîtrise des risques,
  - o monsieur Stéphane Loffredo, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - o monsieur Cyril Bonnet, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Vincent Boulard, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o madame Myriam Boussard, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Thierry Cat, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Jérôme Coster, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Stéphane Coulomb, chargé de mission au sein de la même direction,
  - o madame Sandrine Dagnaud-Genard, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,

- monsieur Franck De Guili , auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Valérie Dignoire, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sylvie Dubosclard, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Lionel Kaluza, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Gilles Gallo, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Denis Lecouteux, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Olivier Prudhomme, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Muriel Salomon Gagnaire, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Christelle Sartre, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Régine Vial, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Delphine Villanova, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques,
  - monsieur Grégory Dubois, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - monsieur Eric Clément, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Eric Montaron, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Jean-Louis Moulin, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sylvie Reveillon, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Valérie Taina, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Bruno Vandrisse, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Bretagne
- monsieur Stéphane Bideau, directeur régional adjoint en charge des opérations,
  - monsieur Stéphane Denoual, responsable au sein de la direction régionale adjointe en charge des opérations,
  - madame Nolwenn Bihouise, contrôleur prévention des fraudes,
  - monsieur Olivier Blin, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Valérie Leroy, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Hélène Touquerant, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Centre-Val de Loire
- monsieur Pascal Waill, directeur régional adjoint de la performance financière et de la maîtrise des risques
  - madame Pascale Reineau, responsable au sein de la direction régionale adjointe de la performance financière et de la maîtrise des risques,

- madame Annabelle Chassaing, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Maria Angelina Marinho, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Catherine Puech, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Nathalie Pineau, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Angélique Pierdos, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Corse
- monsieur Sylvain Rugraff, directeur de la stratégie et de la maîtrise des risques,
  - madame Hélène Dipéri, responsable de pôle prévention des fraudes au sein de la direction maîtrise des risques,
- au sein de Pôle emploi Grand-Est
- monsieur Guy Hassenfratz, responsable réglementation, indemnisation et prévention des fraudes au sein de la direction des opérations,
  - madame Valérie Kurtz, responsable au sein de la direction des opérations,
  - madame Emmanuelle Charuel, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Pascal Fuchs, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sophie Girod-Cousin, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Florence Hersigny-Houdinet, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sandrine Houpier, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Virginie Jorelle, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Aude Lamoureux, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Joanne Le Naour, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Christophe Robinet, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sandrine Sanchez, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Patrick Wilbert, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Guadeloupe
- madame Murielle Léopold-Albert, directrice maîtrise des risques,
  - monsieur Guy Brouillard, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - monsieur Willy Jasemin, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Elsa Mezence, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Guyane
- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint en charge des opérations,

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations et de la maîtrise des risques,
  - madame Myriam Surlemont, chargée du contrôle interne et de la maîtrise des risques, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Hauts-de-France
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques,
  - monsieur Eric Meunier, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - madame Frédérique Arson, chargée de mission au sein de la même direction,
  - madame Delphine Bourcy, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Martine Chelminski, auditrice au sein de la direction prévention des fraudes,
  - madame Stéphanie Combes, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Emmanuel Cramet, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Gladys Delaruelle, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Jean-Robert Delhayé, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Magali Deliens, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Dominique Marlière, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sandrine Trocme, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Ile-de-France
- monsieur Alain Lequin, directeur maîtrise des risques,
  - monsieur Denis Hermouet, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - monsieur Laurent Deligny, responsable d'équipe au sein de la même direction,
  - madame Laetitia Bambara, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Yacine Boughedir, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Brigitte Burton, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Christelle Candelaresi, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Françoise Cocomazzi, gestionnaire appui au sein de la même direction,
  - madame Laetitia Fratani, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Daniel Gabelout, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Narmatha Gagendran, assistante au sein de la même direction,
  - madame Jocelyne Gunthard, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Martine Hassenforder, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Jean-Michel Jeannot, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Muriel Louradour, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Yamina Moussaoui, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Annabelle Nison, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,

- monsieur Serge Pedron, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Agnès Raynaud, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Frédéric Roger, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Philippe Simon, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Frédéric Urbain, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Christophe Villin, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Laurent Wirth, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Martinique
- madame Nathalie Salomon, directrice du contrôle de gestion, de la performance et de la maîtrise des risques,
  - madame Danielle Marie-Magdeleine, responsable de service maîtrise des risques, contrôle interne et prévention des fraudes,
  - monsieur Philippe De Cat, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Marie-Louise Monrapha, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Hugues Louis Mondesir, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Normandie
- monsieur Caroline Arne, directrice maîtrise des risques,
  - madame Coralie Drassy, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Aurélie Fister, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Jean-François Goulet, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Valérie Lebas, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Chrystel Tenand, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Aurélie Toulze, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,
- madame Nathalie Verhulst, directrice maîtrise des risques et systèmes d'information,
  - monsieur Thierry Biensan, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - madame Isabelle Galland, responsable adjointe au sein de la même direction,
  - madame Lydie Aurignac, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Jennifer Bach, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Joëlle Biard, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Cécile Blanche, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,

- madame Emilie Bonhomme, chargée d'analyse et de pilotage au sein de la même direction,
  - madame Graziella Bouillaud, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Lionel Ceugniet, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Frédérique Chapoulie, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Marie-Claude Cormier, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Thierry Crespos, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sylvie Monchause, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Laurence Pouny, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Chantal Tauzin, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Catherine Violet, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Occitanie
- monsieur Vincent Nayral, directeur maîtrise des risques,
  - monsieur Patrick Charroy, responsable au sein de la direction maîtrise des risques, monsieur Laurent Renault, référent métier prévention des fraudes au sein de la même direction
  - madame Cynthia Berthomieu, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Christine Bertolini, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sandrine Bertrand, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Isabelle Bertuccelli, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Christophe Boulay, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Gabriel Ortega, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sylvie Pigeire, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sylvie Pons-Vicens, contrôlease prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Isabelle Simon, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Alain Vernis, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Pays de la Loire
- monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques,
  - madame Bénédicte Brossard, responsable et auditrice prévention des fraudes au sein de la direction maîtrise des risques,
  - monsieur Olivier Coullon, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Céline Hubert, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Amel Juhel, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Anne Lemos, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,

- madame Mélanie Sevestre, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur
  - monsieur Yves Vernet, directeur maîtrise des risques,
  - madame Nathalie Mealin, responsable au sein de la direction maîtrise des risques,
  - madame Danielle Andrieu, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Jean-Marc Boric, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Céline Cani, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Michel Cioulachtjian, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Sylvie Fontanili, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Catherine Hours, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Isabelle Marin, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Michel Matte, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Monique Salomon, contrôleur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Alexandre Thys, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
- au sein de Pôle emploi services
  - monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques,
  - madame Aurore Dekoninck, responsable au sein de la direction maîtrise des risques
  - madame Myriam Trichet, chef d'unité au sein de la même direction,
  - madame Suzanne Amaral-Martins, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Juliette Augier, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Marc Cabrera, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Nathalie Certain, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Yasmina Cloarec, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Jérôme Dautriat, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Fanny Delmaere, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Laurent D'Helf, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - madame Carole Durier, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Yannick Ferré, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Loïc Fouquet, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Bertrand Lavorel, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - monsieur Olivier Dentand, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,

- au sein de Pôle emploi Réunion-Mayotte
  - o madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité,
  - o madame Sylvie Fung Kwok Chine, auditrice prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Jean Ramoune, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction,
  - o monsieur Rémy Siam Tsieu, auditeur prévention des fraudes au sein de la même direction.

## Article 2

La décision n° 2020-22 du directeur général de Pôle emploi en date du 22 juin 2020 est abrogée.

## Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 8 septembre 2020.

Jean Bassères,  
directeur général

## Instruction n° 2020-25 du 22 septembre 2020

### La Rémunération de fin de formation (RFF)

Le bénéficiaire de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) qui suit une formation validée par Pôle emploi, perçoit l'allocation d'aide au retour l'emploi désignée ARE-Formation.

De même dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), les bénéficiaires de l'allocation sécurisation professionnelle (ASP) continueront de percevoir cette allocation lorsqu'ils suivent une formation inscrite dans leur projet professionnel (Plan de sécurisation professionnelle).

Lorsque la durée de la formation excède la durée de l'ARE-Formation ou de l'ASP-Formation les allocataires peuvent, dans certains cas, percevoir la rémunération de fin de formation (RFF) financée par Pôle emploi.

Le financement et la gestion de la RFF ont été confiés à Pôle emploi (cf. délibération n° 2020-04 du 21 janvier 2020 de son conseil d'administration qui définit les conditions d'attribution et de mise en œuvre de cette rémunération. Cette délibération a été abrogée et remplacée par la délibération n° 2020-43 du 7 juillet 2020 qui cessera de s'appliquer au 1er janvier 2021).

#### 1. Bénéficiaires

La Rémunération de fin de formation est une rémunération accordée par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi inscrits, lorsqu'ils suivent une action de formation validée par Pôle emploi et financée ou cofinancée par :

- Pôle emploi,
- le Conseil régional,
- l'AGEFIPH,
- un OPCO,
- une autre collectivité territoriale,
- un employeur pour les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle (CSP),
- le compte personnel de formation (CPF) ou les fonds propres du demandeur d'emploi<sup>1</sup>
- par un tiers dans le cadre d'un partenariat avec Pôle emploi<sup>2</sup>

La RFF est versée à l'allocataire ayant épuisé ses droits à l'ARE (formation) ou à l'ASP (formation) et qui achève une action de formation permettant d'acquérir une qualification reconnue au sens de l'article L. 6314-1 du code du travail et d'accéder à un emploi pour lequel sont identifiées des difficultés de recrutement.

Les demandeurs d'emploi pour lesquels le versement de l'allocation d'aide au retour à l'emploi est assuré par Pôle emploi dans le cadre d'une convention de gestion conclu avec leur ex-employeur public sont éligibles à la RFF.

Les demandeurs d'emploi indemnisés par un employeur public n'ayant pas adhéré au régime d'assurance chômage ni conclu une convention de gestion avec Pôle emploi pour gérer le risque de chômage peuvent également percevoir la RFF; le versement de l'allocation est assuré par Pôle emploi au terme de la période d'indemnisation par l'employeur public.

Afin d'éviter toute interruption dans le paiement des allocations pour les personnes indemnisées par leur ancien employeur, l'employeur public qui a la charge de l'indemnisation doit transmettre les informations concernant la fin de droit du demandeur d'emploi à Pôle emploi.

La RFF peut être attribuée aux adhérents du CSP lorsque la formation dont ils bénéficient n'est pas achevée au terme du dispositif CSP. Deux situations sont à distinguer :

- si le demandeur est titulaire de droits ARE à l'issue du CSP, il bénéficie de l'ARE formation (AREF) puis de la RFF ;
- si le demandeur a épuisé ses droits à l'ARE pendant le CSP, il peut bénéficier de la RFF en relais de l'ASP sans que l'ARE-Formation ne soit versée.

1 Instruction n°2020-22 du 31 juillet 2020 : Développer l'accès des demandeurs d'emploi à des formations financées par un tiers.

2 Instruction n°2020-22 du 31 juillet 2020 : Développer l'accès des demandeurs d'emploi à des formations financées par un tiers

## 2. Conditions et modalités d'attribution

### 2.1. Conditions tenant à la nature des formations

La RFF peut être accordée à l'allocataire qui épuise ses droits à l'ARE ou l'ASP au cours d'une formation validée par Pôle emploi, financée ou cofinancée par :

- Pôle emploi, le Conseil régional, l'AGEFIPH, un OPCO, l'employeur pour les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou une collectivité territoriale et débutant après le 1er janvier 2020
- ou par le compte personnel de formation (CPF) ou les fonds propres du demandeur d'emploi ou par un tiers dans le cadre d'un partenariat avec Pôle emploi à compter du 11 juillet 2020 et jusqu'au 31/12/2020.

La formation doit être validée par Pôle emploi et satisfaire également aux conditions cumulatives suivantes :

- 1. Permettre au demandeur d'emploi d'acquérir une qualification correspondant aux besoins de l'économie prévisibles à court ou moyen terme et devant, aux termes de l'article L. 6314-1 code du travail :
  - o 1° soit enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles mentionné à l'article L. 6113-1, ce qui inclut notamment la certification CléA
  - o 2° soit reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de branche ;
  - o 3° soit ouvrant droit à un certificat de qualification professionnelle de branche ou interbranche.
- 2. Permettre au demandeur d'emploi d'accéder à un emploi pour lequel sont identifiées des difficultés de recrutement.

A l'aide des statistiques publiques, une liste de métiers rattachés aux secteurs professionnels pour lesquels il est constaté au niveau local (bassin d'emploi Pôle emploi) de réelles difficultés de réponse aux offres ou potentialités d'emploi identifiées est établie par arrêté du Préfet de région, sur proposition de Pôle emploi, après consultation du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Ces statistiques sont présentées par métier en indiquant pour chacun le rapport moyen sur les quatre derniers trimestres connus entre les offres et les demandes d'emploi.

Dans l'attente de la publication des nouveaux arrêtés, il convient de reprendre les arrêtés préfectoraux antérieurs.

La liste des métiers en tension à prendre en compte est celle du lieu de formation et/ou celle de la région du lieu de prescription de la formation.

Dans le cadre d'une formation à distance, la liste préfectorale des métiers en tension à retenir est celle de la région de résidence du DE et/ou celle de la région du lieu de prescription de la formation.

Il est à noter que les actions de formation préalables au recrutement (AFPR) ou la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) ouvrent droit à l'attribution de la RFF dans la mesure où les formations réalisées dans le cadre de ces dispositifs satisfont aux conditions cumulatives précitées.

### 2.2. Modalités d'attribution

La validation de la formation faite par le conseiller est matérialisée dans l'attestation d'inscription à un stage de formation (AIS).

L'AIS étant dématérialisée, le formulaire papier doit être utilisé de manière exceptionnelle. Il est utilisé par les organismes de formation n'ayant pas adhéré à Kairos.

Si la rémunération est refusée au motif qu'il manque l'une des 4 conditions, Pôle emploi adresse à l'intéressé un courrier motivé notifiant son refus (Annexe 2).

Dans ce même courrier, il est proposé au demandeur d'emploi de reprendre contact avec Pôle emploi. Il lui est alors possible de suivre la formation envisagée sans bénéficier de la rémunération de fin de

formation ou d'opter le cas échéant pour une nouvelle formation compatible avec la durée de ses droits.

A titre exceptionnel, si l' AIS est non automatisée et qu'un besoin de RFF est détecté, le conseiller complète le formulaire RFF (Annexe 1). Un courrier est alors envoyé au demandeur d'emploi afin de lui notifier l'attribution ou le rejet de la RFF.

Le demandeur d'emploi doit compléter la partie « Acceptation par le demandeur d'emploi » sur le formulaire AIS et signer après que l'organisme de formation (OF) ait rempli sa partie. Sur le formulaire RFF, le demandeur d'emploi doit compléter la partie « Engagement du demandeur d'emploi en cas de rejet d'attribution » et signer le formulaire après que l'avis du directeur d'agence ait été renseigné.

Lorsque la demande concerne un demandeur d'emploi indemnisé par un organisme public en auto-assurance n'ayant pas conclu de convention de gestion avec Pôle emploi, une procédure spécifique est suivie :

Après la validation de l'action de formation, le conseiller vérifie les conditions d'éligibilité d'attribution de la RFF : pour la fin de droits à indemnisation, il est possible de se baser sur la projection du droit secteur public ou demander la notification de droits de l'ex-employeur public du demandeur d'emploi.

A l'expiration des droits à indemnisation, l'ex-employeur public atteste la fin de droits soit à Pôle emploi via la fiche de liaison ou une attestation soit directement au demandeur d'emploi.

A réception de l'information, il convient de procéder à l'étude du rechargement. En cas de rejet ARE (hors rejet secteur public), le conseiller peut installer et attribuer la RFF.

En cas de rejet ARE secteur public, le demandeur d'emploi doit se rapprocher de son ex-employeur public pour obtenir la notification :

- soit il bénéficie d'un rechargement par l'employeur et alors la RFF devient sans objet
- soit il lui est notifié un rejet ARE, l'employeur doit alors utiliser la fiche de liaison accompagnant le courrier « Refus ARE » pour informer Pôle emploi afin de permettre l'installation de la RFF.

### 3. Durée, montant et paiement

#### 3.1. Durée

La RFF est versée jusqu'à la fin de l'action de formation, sous réserve que la durée cumulée de versement de l'ARE (formation) ou de l'ASP (formation) au cours de la formation et de la RFF n'excède pas trois ans (article R. 6341-15 du code du travail).

#### 3.2. Montant

Quelle que soit l'intensité de la formation, le montant de la rémunération de fin de formation est égal au dernier montant journalier de l'allocation d'assurance chômage ou de l'allocation de sécurisation professionnelle perçu pendant la formation par l'intéressé à la date d'expiration de ses droits à cette allocation sans pouvoir excéder 652,02 € par mois et sous réserve de l'assiduité du bénéficiaire dans le suivi de la formation.

Si le demandeur d'emploi bénéficiait en dernier lieu d'un montant d'allocation supérieur à 652,02 € par mois, c'est ce montant plafond qui lui sera versé.

#### 3.3. Paiement

##### 3.3.1. Règles de droit commun

La RFF est versée mensuellement et est subordonnée à l'actualisation de sa situation par le demandeur d'emploi et par l'organisme de formation attestant la présence en stage de l'intéressé (via Kairos ou par l'attestation d'assiduité).

##### 3.3.2. Cas d'interruption du paiement de la rémunération

Deux situations doivent être distinguées :

- lorsque l'interruption entre deux périodes de stage n'excède pas 15 jours, l'intéressé demeure inscrit en catégorie 4 de la liste des demandeurs d'emploi. Le versement de la rémunération se poursuit ;
- lorsque l'interruption excède 15 jours, l'intéressé est réinscrit dans sa catégorie d'origine et retrouve son statut de demandeur d'emploi immédiatement disponible à la recherche d'un emploi. Le versement de la RFF est alors suspendu.

### **3.4. Cumul de la RFF avec la rémunération d'une activité professionnelle**

La RFF est entièrement cumulable avec les rémunérations issues d'une activité professionnelle dès lors que celle-ci n'a pas d'incidence sur l'assiduité du bénéficiaire dans le suivi de sa formation.

### **3.5. Trop-perçus**

Les procédures de remboursement et de recouvrement applicables sont celle prévues pour toutes les prestations versées par Pôle emploi en application des articles L 5426-8-1 et suivants du code du travail.

## **4. Protection sociale**

Le bénéficiaire de la RFF bénéficie de la même protection sociale que lorsqu'il percevait l'ARE (formation) ou l'ASP (formation) à l'exception des droits à retraite complémentaire.

Il est donc couvert au titre des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès. En sa qualité de stagiaire de la formation professionnelle, il bénéficie, aux termes de l'article L. 412- 8 du code de la sécurité sociale, de la couverture accidents du travail et accidents de trajet pour les accidents survenus par le fait ou à l'occasion des actions favorisant son reclassement.

Ainsi, il bénéficie notamment des prestations en espèces de la sécurité sociale pendant les périodes de maladie.

A noter à cet égard que, pendant la période d'arrêt maladie, le bénéficiaire de la RFF n'est pas indemnisé par Pôle emploi.

Les périodes indemnisées au titre de la RFF sont validées au titre de l'assurance vieillesse.

En revanche, elles ne sont pas validées par les régimes de retraite complémentaire.

## **5. Régime juridique, fiscal et social de la rémunération**

### **5.1. Régime juridique**

La RFF ayant la nature d'un revenu de remplacement et prenant le relais de l'ARE (formation) ou de l'ASP (formation), elle est saisissable et cessible dans les mêmes conditions et limites que les salaires.

### **5.2. Régime fiscal**

La RFF étant assimilée fiscalement à un salaire, les sommes perçues au titre de la RFF sont à déclarer dans la rubrique "salaires" lors de la déclaration annuelle de revenus et peuvent donc faire l'objet du prélèvement à la source.

En revanche, elle n'est pas soumise à la CSG et à la CRDS, comme toutes les rémunérations de stage (cf. article L. 136-1-1 III c) du code de la sécurité sociale).

### **5.3. Régime social**

Les financeurs de la RFF assurent la prise en charge des cotisations au titre de l'assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et accident du travail.

Il n'y a donc aucune cotisation sociale à déduire du montant brut de la RFF.

## 6. Gestion des recours administratifs et contentieux

En cas de contestation d'une décision de refus d'attribution, le demandeur d'emploi peut exercer les recours suivants :

- recours gracieux, porté devant le directeur du pôle emploi, auteur de la décision ;
- recours hiérarchique, exercé auprès du supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision, soit le directeur régional ;
- recours contentieux, formé devant le tribunal administratif compétent,

dans le délai de deux mois suivant la notification de la décision.

Misoo Yoon,  
directrice générale adjointe  
en charge de l'offre de services

### Informations complémentaires

Cette instruction remplace l'instruction PE\_CSP\_2011\_90 du 19/05/2011 publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi n° 2011-49 du 31 mai 2011.

Les annexes, non publiées ici, sont disponibles sur demande.

## Décision BFC n° 2020-39 DS Agences du 25 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité ,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2020-07 du 18 février 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive

Décide :

## Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clément, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice de pôle emploi Sens

- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole

- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole

- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Michel Schwertzig, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord

- madame Gaelle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité, et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors de la région, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

### Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 40 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

### Article 5 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4 à titre permanent :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice de pôle emploi Sens
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus

- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon

## Article 6 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers

- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe  
Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourrot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon  
Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jailliet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt

- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Michel Schwoertzig, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Gaele Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard

- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

A l'article 3 :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajguar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon  
Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud

- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre

- monsieur Michel Schwoertz, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

## **Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 Délais de remboursement**

1) Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent alinéa, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaires de la délégation visée au 1) :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoin
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens

- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pole emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice de pôle emploi Sens
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole

- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hingsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole

- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le  
ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Michel Schwertzig, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

2) Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à aux personnes désignées ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Bénéficiaires de la délégation donnée au § 2 du présent article :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice de pôle emploi Sens
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray

- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélyny Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire

- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe  
Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon  
Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon  
Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la  
direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillot, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre

- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre

- monsieur Michel Schwoertz, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Gaelle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

### § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées, ci-après, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice de pôle emploi Sens
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoin
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus

- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélyny Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoin
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier –  
Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe  
Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon  
Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon  
Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la  
direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillot, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains

- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire

- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Michel Schwoertzig, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Gaelle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

### **Article 8 – Abrogation**

La décision BFC n° 2020-36 DS Agences du 31 août 2020 est abrogée.

### **Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 25 septembre 2020.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Décision BFC n° 2020-40 DS IPR du 25 septembre 2020

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-10, L. 5422-20, L. 5426-1-1, L.5426-8-3, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu, ensemble, le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle ,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Bourgogne et de Pôle emploi Franche-Comté,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier les articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, , et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 4 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations intervenues pendant la période de référence servant au calcul du revenu de remplacement mentionnée au § 3 des articles 12 des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 des articles 46 bis des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre du § 3 de l'article 9 du règlement d'assurance chômage dans les deux cas visés au § 3 des articles 46 bis du règlement d'assurance chômage.

**§ 2** – Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- monsieur Jean-michel Cheval, directeur territorial Jura et Haute-Saône
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, Directrice de pôle emploi Sens
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial Côte d'Or
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest

- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun
- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Conquet, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagnole
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagnole
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines

- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Françoise Jaillot, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochar, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune

- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamila Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Michel Schwortzig, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre

- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Nathalie Twardowski, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et dans les conditions et limites fixées par le régime d'assurance chômage, en particulier le § 4 des articles 46 bis du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 4 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre du régime d'assurance chômage ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

**§ 2** – Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Chahira Ait Youcef, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Farid Anajuar, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- monsieur Anthony Bailly, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Christel Bailly, référente métiers de pôle emploi Digoïn
- madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Mélanie Barthelemy, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Laetitia Bayard, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans
- monsieur Antoine Beaufort, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- monsieur Denis Beaulier, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Sandrine Benaïoun, référente métiers de pôle emploi Chalon Nord
- monsieur Malik Benhamidcha, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- monsieur Mheidi Bensedira, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Blandine Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Patrice Bonnetain, référent métiers de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Gaëlle Bonnot, référente métiers de pôle emploi Besançon Palente
- madame Maud Borget, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Claire Bourgau, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Sylvie Bourreau, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sophie Boutin, référente métiers de pôle emploi Dijon Sud
- madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
- madame Laurence Brochin, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Lise Brock, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur, par interim, de pôle emploi Autun
- madame Caroline Brucker, référente métiers de pôle emploi Belfort Thiers
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Salim Chaouali, référent métiers Pôle emploi Autun

- monsieur Sliman Charifi-alaoui, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Emmanuel Chavot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Centre
- madame Anna Chwalibog, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle Clement, référente métiers de pôle emploi Morteau
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagne
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- monsieur David Contejean, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- monsieur Jean-marc Curie, référent métiers de pôle emploi Dole
- madame Angela Dabit, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Marie-laure Danon Mounie, référente métiers de pôle emploi Lons le Saunier Champagne
- madame Nathalie Decoux, référente métiers de pôle emploi Sens
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nelly Dehais, responsable d'équipe par interim de pôle emploi Joigny
- madame Zohra Dehbi, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Martine Delteil, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Bénédicte D'heilly, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Lorena Di Tommaso, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Alain Drouin, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Christophe Duguet, référent métiers de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Farah Dupas Zeffane, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Véronique Duplessis, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Bernadette Duprat, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Anne-marie Duquesne, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon
- madame Ludivine Duquet, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Aurélie Duthion, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier – Champagne
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sophie Echantillon, référente métiers de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- monsieur Emmanuel Emourgeon, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Laurence Faivre-dupaigre, responsable d'équipe de pôle emploi Morteau
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Bruno Fauriel, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier
- madame Valérie Faye, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Monica Sofia Ferreira Monteiro, référente métiers de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Frédéric Fevre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Joanne Fleurot, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- monsieur Rony Forstin, référent métiers de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Fourot, Référente métiers de Pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Gwenaëlle Galerand, référente métiers de pôle emploi Dijon Nord
- madame Aurélie Gandre, référente métiers pôle emploi Beaune
- monsieur Jean Gannard, responsable d'équipe de pôle emploi de pôle emploi Besançon Témis
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Pascale Gardien, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Christelle Gaulard, responsable d'équipe de pôle emploi Montbard/Châtillon

- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Elodie Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Marie-pierre Gilles, responsable d'équipe de pôle emploi de Louhans/Tournus
- monsieur Sébastien Gourlot, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Alice Graugnard-gonzalez, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Sandrine Guespin, responsable d'équipe de pôle emploi Autun
- madame Nathalie Guillot, référente métiers de pôle emploi Gray
- madame Marie-christine Guiton, référente métiers de pôle emploi Lons-le-Saunier  
Champagnole
- madame Nathalie Guynot, référente métiers de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Guyon, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Christine Hadas, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- monsieur Driss Hajam, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Sonia Hinsinger, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Jean Honore, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Nathalie Honorio, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- madame Amandine Houlle, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- monsieur Aurélien Jacquet, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Françoise Jaillet, référente métiers de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Nathalie Jeanbert, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Isabelle Jechoux, référente métiers de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Sylvain Jolly, responsable d'équipe de pôle emploi Joigny
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Anaïs Jouniaux, référente métiers de pôle emploi Pontarlier
- monsieur Cyril Jourdet, référent métiers de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Jugeau, responsable d'équipe de pôle emploi Sens
- madame Christelle-lydie Konczak, responsable d'équipe de pôle emploi Montceau-les-Mines
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- monsieur Thierry Lachaux, référent métiers de pôle emploi Mâcon
- madame Anne Lacroix, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Témis
- madame Nathalie Lamboley, responsable d'équipe de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
- madame Michèle Lamidet, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Charlotte Le Berre, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- monsieur Paul Emmanuel Le Cam, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Fanette Le Lohe, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Fabienne Leonard, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Est
- madame Cécile Leroux, référente métiers de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Angélique Lhote-lecoester, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- monsieur Christian Lochard, référent métiers de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Lorrain, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Corinne Lucon, référente métiers de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Raphaëlle Lugand, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- madame Aurélie Magnin, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Frédérique Magoni, responsable d'équipe de pôle emploi Avallon Tonnerre
- monsieur Rémy Maisonnave, responsable d'équipe de Belfort Thiers
- monsieur Fabrice Malet, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Angélique Marchal, responsable d'équipe de pôle emploi Digoïn
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon  
Belfort
- madame Nathalie Martin Ferreira, responsable d'équipe de Pôle emploi Chalon Centre
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- monsieur Bruno Maso, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud

- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Sandrine Mathez, référente métiers de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Laurence Merot, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
- madame Sherazade Messadi, responsable d'équipe de pôle emploi Gray
- monsieur Patrick Meunier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Laurent Minier, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Laurent Monnain, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Christel Monnin, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Palente
- madame Nathalie Montagnier, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- madame Hélène Morlanne, responsable d'équipe de pôle emploi Le Creusot
- madame Christel Moyse-breton, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Munnier, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur Marc Nivard, responsable d'équipe de pôle emploi Nevers
- monsieur Jean-christophe Noel, référent métiers de pôle emploi Besançon Témis
- madame Claire Nomblot, directrice de pôle emploi Mâcon
- madame Véronique Oper, responsable d'équipe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Céline Osiowski, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Djamilia Oudiette, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Luc Pavet, référent métiers en mission de pôle emploi Joigny
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Françoise Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Nicole Perasso, responsable d'équipe MRS/CSP de pôle emploi Auxerre
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- madame Laurence Perrier, responsable d'équipe de pôle emploi Pontarlier
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Sandra Petitjean, référente métiers de pôle emploi Luxeuil-Les-Bains
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Annick Poifol, responsable d'équipe de pôle emploi Beaune
- madame Christine Poignant, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- madame Nathalie Porteneuve, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- madame Stéphanie Putigny, référente métiers de pôle emploi Dijon Ouest
- madame Carole Py, responsable d'équipe de pôle emploi Vesoul
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- madame Nadia Richard, responsable d'équipe de pôle emploi Audincourt
- madame Sophie Rodrigues, responsable d'équipe de pôle emploi Louhans Tournus
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Agnès Rouillard, référente métier de pôle emploi Saint-Claude
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jacky Roy, directeur de l'agence de pôle emploi Avallon Tonnerre
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Decize/Château Chinon
- monsieur Yassine Sabri, responsable d'équipe de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Carine Sannier, responsable d'équipe de pôle emploi Dijon Nord
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Frédéric Sarrazin, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard

- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- madame Isabelle Schilt, responsable d'équipe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Michel Schwoertzig, responsable d'équipe de pôle emploi Saint-Claude
- monsieur Mickaël Segura, référent métiers de pôle emploi Audincourt
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Aude Semons, responsable d'équipe de pôle emploi Dole
- madame Christine Simoncini, responsable d'équipe de Pôle emploi Dijon Sud
- madame Céline Soubeyras, référente métier de pôle emploi Auxerre
- madame Aurélie Souchaud, responsable d'équipe de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Jean-philippe Suzan, responsable d'équipe de pôle emploi Belfort Europe Delle
- monsieur Christophe Tanquerel, référent métiers de pôle emploi Chalon Centre
- madame Marie-laure Tisserand, responsable d'équipe de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Nicolas Trontin, responsable d'équipe de pôle emploi Chalon Nord
- madame Gaëlle Ture, référente métiers de pôle emploi Montbard
- madame Marie-odile Vachon, responsable d'équipe de pôle emploi Mâcon
- madame Emilie Vang, référente métiers de pôle emploi Avallon/Tonnerre
- madame Ludivine Vidal, responsable d'équipe de pôle emploi Besançon Planoise

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-michel Cheval, directeur territorial Jura et Haute-Saône
- madame Nathalie Conquet, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Olivier Gronek, chargé de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial Côte d'Or
- madame Martine Morin, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Dany Richard, chargée de mission à la direction territoriale de Côte d'Or
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Nathalie Twardowski, chargée de mission à la direction territoriale de Saône et Loire
- madame Jocelyne Vitre, chargée de mission à la direction territoriale de la Nièvre et Yonne

### **Article 3 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables**

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 4 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage ou du CSP, à :
  - o madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
  - o monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

- 2) 500 euros s'il s'agit d'allocations ou d'aides indûment versées au titre de l'assurance chômage ou du CSP, à :
  - o madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
  - o madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
  - o madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
  - o madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée

#### **Article 4 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

#### **Article 5 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

#### **Article 6 – Abrogation**

La décision BFC n° 2020-37 DS IPR du 31 août 2020 est abrogée.

#### **Article 7 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 25 septembre 2020.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne- Franche-Comté

## Décision BFC n° 2020-41 DS DR du 25 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, L.5312-9, L.5312-10, L.5312-13, L.5412-2, R.5312-4 à R.5312-6, R.5312-19 et R.5312-23 à R.5312-26, R.5412-1, R.5412-5, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8 à R.5426-11,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Décide :

## Section 1 – Fonctionnement général

### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et autorisations d'utilisation d'utiliser un véhicule

§ 1 – Délégation est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

à l'effet de signer les instructions et notes à destination du réseau.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer :

- 1) les actes et correspondances nécessaires aux activités du service,
  - 2) les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule :
- o monsieur Jérôme Besancon, responsable du service partenariat
  - o madame Valérie Boeglin, responsable du service ingénierie formation
  - o madame Catherine Bompoy, Responsable du service comptabilité finances

- madame Alina Champion, adjointe au directeur de l'accompagnement à la transformation, responsable du service accompagnement managérial
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Corine Charbonnel, responsable de service Réglementaire Applicatifs et Déploiements
- monsieur Michaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- madame Christine Clemencier, responsable du service gestion des ressources humaines et développement des compétences
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et appui aux organisations
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- madame Sylvie Demougeot, responsable de service qualité de vie au travail
- madame Estelle Dousset, adjointe au directeur administratif, finances et gestion, responsable du service achats approvisionnements
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Valérie Firobind-marchal, responsable du service sécurité
- monsieur Luc-michel Horak, médiateur
- madame Sarah Jeantet, adjointe au directeur de la stratégie et des relations extérieures, responsable du service communication
- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- madame Sabrina Ledoux-Cossalter, responsable du service GA paie
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur des opérations, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Lionel Petiot, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- madame Cindy Remy, responsable du service projets, statistiques, études et évaluations
- monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- madame Violaine Theriot-gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations

## Article 2 – Marchés publics

### § 1 – Signature des marchés et de leur reconduction ou prolongation

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 500 000 euros HT, et sans limite de montant pour les reconductions ou prolongations de marchés publics :
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
  - monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- 2) les marchés publics d'un montant inférieur à 139 000 euros HT, leur reconduction et leur prolongation :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- 3) les marchés publics d'un montant inférieur à 40 000 euros HT, leur reconduction et leur prolongation :
  - madame Estelle Dousset, adjointe au directeur administratif, finances et gestion, responsable du service achats approvisionnements

## § 2 – Bons de commande

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer :

- 1) les bons de commande quel que soit le montant :
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
  - monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- 2) les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT :
  - madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
  - monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- 3) les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT :
  - madame Valérie Boeglin, responsable du service ingénierie formation
  - madame Estelle Dousset, adjointe au directeur administratif, finances et gestion, responsable du service achats approvisionnements
  - madame Valérie Firobind-marchal, responsable du service sécurité
  - monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
  - madame Anne Labrune, responsable du service contrôle de gestion
  - monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
  - monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
  - monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
- 4) les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT :
  - madame Patricia Bonnet, assistante de direction
  - madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
  - madame Florence Guillot, assistante de direction
  - madame Sylvaine Rocault, assistante du directeur régional
  - monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
  - monsieur Mathias Mouton, chargé de mission auprès du directeur administratif finances et gestion
  - monsieur Lionel Petiot, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- 5) les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT en matière de frais de restauration et de réception,
  - madame Corinne Barillot, directrice de pôle emploi Luxeuil-les-Bains
  - madame Pascale Becourt, directrice de pôle emploi Montceau-les-Mines
  - monsieur Jérôme Besançon, responsable du service partenariat
  - madame Valérie Boeglin, responsable du service ingénierie formation
  - madame Catherine Bompuy, Responsable du service comptabilité finances
  - madame Sophie Bourdiaux, directrice de pôle emploi Chalon Saint-Cosme
  - madame Caroline Braun, directrice de pôle emploi Saint-Claude
  - monsieur Joël Bruchon, directeur de pôle emploi Chalon Nord et directeur par interim de pôle emploi Autun,
  - madame Alina Champion, adjointe au directeur de l'accompagnement à la transformation, responsable du service accompagnement managérial
  - madame Corine Charbonnel, responsable de service Réglementaire Applicatifs et Déploiements
  - monsieur Jean-Michel Cheval, directeur territorial Jura et Haute-Saône

- monsieur Michaël Cholley, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et CRSI
- madame Christine Clemencier, responsable du service gestion des ressources humaines et développement des compétences
- madame Christine Cochet, directrice adjointe de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- monsieur Richard Colardelle, directeur de pôle emploi Dijon Sud
- madame Isabelle Colson, assistante de direction
- monsieur Stéphane Dahlen, responsable du service qualité et appui aux organisations
- monsieur Philippe Dechaume, responsable service investigations
- madame Céline Demoly, directrice de pôle emploi Pontarlier
- madame Carole Demouge, directrice de pôle emploi Besançon Temis
- madame Sylvie Demougeot, responsable de service qualité de vie au travail
- madame Brigitte Desabre, assistante de direction
- madame Malika Djedoui, directrice de pôle emploi Le Creusot
- madame Anne Doisy, directrice de Pôle emploi Sens
- madame Pauline Dollat, assistante de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- madame Sophie Domenichini, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Catherine Domon, directrice de pôle emploi Belfort Europe Delle
- madame Christine Dornier, assistante de direction
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Brigitte Dubret, assistante de direction
- madame Séverine Dutreix, directrice de pôle emploi Auxerre
- madame Sabrina Pequignet, directrice de pôle emploi Montbéliard Hexagone
- madame Valérie Faudot, directrice de pôle emploi Belfort Thiers
- monsieur Yannick Fort, directeur territorial délégué Jura et Haute-Saône
- madame Sylvie Foucher, directrice adjointe de pôle emploi Nevers
- madame Nathalie Gaillot, directrice de pôle emploi Vesoul
- madame Christelle Perrette, directrice de pôle emploi Montbéliard Centre
- monsieur Christophe Gay, directeur territorial délégué Côte d'Or
- monsieur Quentin Gerard, assistant de direction
- monsieur Claude Guyot, directeur territorial du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Sophie Heitzmann, directrice de pôle emploi Besançon Palente, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Luc-michel Horak, médiateur
- monsieur Yves Hutin, directeur territorial Nièvre et Yonne
- madame Céline Jacquier, assistante de direction
- madame Carole Jaecque, directrice de pôle emploi Cosne-sur-Loire
- madame Sarah Jeantet, adjointe au directeur de la stratégie et des relations extérieures, responsable du service communication
- monsieur Patrick Josephine, directeur de pôle emploi Audincourt
- madame Linda Khenniche, directrice territoriale de Saône et Loire
- monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
- madame Patricia Labonde, directrice de pôle emploi Beaune
- madame Sabrina Ledoux-Cossalter, responsable du service GA paie
- monsieur Marc Lefebvre, adjoint au responsable du service comptabilité finances
- monsieur Jean-françois Locatelli, directeur territorial Côte d'Or
- madame Christelle Marchal, directrice de pôle emploi Nevers
- madame Patricia Martinon, directrice de pôle emploi Dijon Est
- madame Nathalie Mathez, directrice de pôle emploi Decize/Château Chinon
- madame Céline Meissonnier, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- monsieur Jérôme Morin, adjoint au directeur des opérations, responsable du service pilotage et analyse de la performance
- monsieur Stéphane Nageotte, directeur de pôle emploi Lons-le-Saunier Champagnole
- madame Claire Nombrot, directrice de pôle emploi Mâcon
- monsieur Frédéric Peltier, directeur de pôle emploi Dole
- madame Catherine Perrin, directrice de pôle emploi Dijon Ouest

- madame Isabelle Philippe, directrice de pôle emploi Digoïn
- madame Mylène Piroddi, directrice territoriale déléguée Saône et Loire
- madame Anne Plisson, directrice territoriale déléguée Nièvre et Yonne
- madame Nathalie Poisot, directrice de pôle emploi Morteau
- monsieur Bernard Pourrat, directeur de pôle emploi Louhans/Tournus
- monsieur Christophe Quillet, directeur de pôle emploi Lure Héricourt
- monsieur Michel Ramillon, responsable du service offre de service
- madame Cindy Remy, responsable du service projets, statistiques, études et évaluations
- madame Isabelle Rouby, Directrice de pôle emploi Joigny
- madame Béatrice Rouge-pariset, directrice de pôle emploi Gray
- madame Nathalie Santiard, directrice de pôle emploi Dijon Nord
- monsieur Bernard Saulnier, directeur de pôle emploi Montbard
- monsieur François-xavier Sauvegrain, directeur de pôle emploi Besançon Planoise, dans le ressort territorial et champ sectoriel d'activité du Bassin de Besançon
- monsieur Eric Schmidt, directeur territorial délégué du Doubs et du Territoire de Belfort
- madame Violaine Theriot-gillet, responsable du service Innovation et RSE
- madame Michèle Tiboul, responsable du service appui aux organisations
- madame Nathalie Roser Pietrobon, directrice adjointe de pôle emploi Dole
- madame Anne Rouy, directrice adjointe de pôle emploi Auxerre
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

**§ 3 – Autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, sauf reconduction et prolongation**

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer :

- 1) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution, y compris la résiliation, de marchés publics, quel que soit le montant du marché :
  - madame Estelle Dousset, adjointe au directeur administratif, finances et gestion, responsable du service Achats
  - monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional
  - monsieur Frédéric Kirsas, adjoint au responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
  - monsieur Christian Richard, responsable du service immobilier logistique informatique/CSI
  - monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion adjoint en charge des opérations
- 2) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution de marchés publics, quel que soit le montant du marché, à l'exception des actes ayant une incidence financière et de la résiliation :
  - madame Marie-Pierre Botéculet, acheteuse
  - madame Stéphanie Fleury, acheteuse
  - monsieur Laurent Galliot, acheteur,
  - madame Angélique Haustête, juriste
  - madame Cécile Lefebvre-Decq, acheteuse
  - monsieur Tristan Makki, juriste
  - monsieur Yves Nicolas, acheteur
  - monsieur François Schmitz, responsable du service juridique

**§ 4 – Les actes relatifs à la réception des travaux y compris le procès verbal de réception**

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer l'ensemble des actes relatifs à la réception des travaux, y compris le procès verbal de réception :

- monsieur Dominique Barbato, chargé d'opération immobilière
- madame Aline Figon, chargée d'opération immobilière
- monsieur Romain Metz, chargé d'opération immobilière
- monsieur Julien Faure, chargé d'opération immobilière

## Section 2 – Autres contrats

### Article 3 – Partenariat et autres contrats

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer les conventions locales, départementales et régionales de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion conclues avec des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Lionel Petiot, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

## Section 3 – Gestion immobilière

### Article 4 – Baux, acquisitions, aliénations de biens immobiliers et autorisations d'urbanisme

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous, à l'effet de signer :

- 1) les baux et les actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, que Pôle emploi ait qualité de preneur ou bailleur,
- 2) les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers,
- 3) les demandes d'autorisations d'urbanisme :
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
  - monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer les demandes de permis de construire et de déclarations de travaux :

- monsieur Frédéric Kirska, responsable adjoint service immobilier logistique
- monsieur Christian Richard, responsable service immobilier logistique

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de signer les déclarations de travaux :

- monsieur Dominique Barbato, chargé d'opérations immobilières
- madame Aline Figon, chargée d'opérations immobilières
- monsieur Romain Metz, chargé d'opérations immobilières
- monsieur Julien Faure, chargé d'opération immobilière

## Section 4 – Ressources humaines :

### Article 5 – Gestion des ressources humaines

§ 1 – Délégation de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, concernant les agents de la direction régionale à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs, les documents et actes nécessaires à la gestion des ressources humaines, y

compris le recrutement, la rupture du contrat et les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme.

**§ 2** – Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans la limite de leurs attributions, les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi.

**§ 3** – Délégation permanente est donnée à madame Sabrina Ledoux-Cossalter, responsable du service GA paie, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les actes de gestion en ligne relatives aux contrats aidés ou emplois d'avenir via SYLAé.

## **Section 5 – Décisions de sanction et décisions suite à recours**

### **Article 6 – Recours hiérarchiques**

Délégation est donnée à :

- -monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- -madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours hiérarchiques formés par les usagers et autres tiers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations

### **Article 7 – Décisions de sanction**

Délégation est donnée à monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement, ainsi que les décisions appliquant la pénalité administrative.

En cas d'absence ou d'empêchement, madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques, bénéficie de cette même délégation.

### **Article 8 – Recours préalables obligatoires**

Délégation est donnée à madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement et contre les décisions appliquant la pénalité administrative en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

En cas d'absence ou d'empêchement, ou en cas de décision de sanction prise par madame Frédérique Meunier, monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations, bénéficie de cette même délégation.

## **Section 6 – Prestations en trop versées**

### **Article 9 – Délais, remise et admission en non-valeur**

**§ 1** – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de durée,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de durée.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- -madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 36 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion dans la limite de 36 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Fabienne Boivin, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon

- madame Véronique Bourson, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Annick David, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Colette Dechaume, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Martine Gorret, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Sylvain Sagaspe, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sandra Jallet, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Adelina Lozano Fidalgo, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Irwin Martelli, référent métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Florence Millet, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Anne Perreaut, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Chloé Simonet, service contentieux de la direction de la production centralisée Dijon Chalon

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

## § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## **Section 7 – Plaintes, contentieux, transactions et production au passif**

### **Article 10 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation est donnée à :

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Angélique Haustête, juriste
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Tristan Makki, juriste
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur François Schmitz, responsable du service juridique

à l'effet de porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente.

### **Article 11 – Contentieux**

Délégation est donnée à l'effet de signer les actes nécessaires pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente dans tout litige, devant toute juridiction en demande et en défense, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale :

- en matière de placement et gestion des droits des demandeurs d'emploi, à :
  - o madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée

- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
  - madame Angélique Haustête, juriste
  - monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - monsieur Tristan Makki, juriste
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
  - monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
  - monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
  - en matière de fraudes, à l'exception des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi, à :
    - madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
    - monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
    - madame Angélique Haustête, juriste
    - monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
    - monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
    - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
    - monsieur Tristan Makki, juriste
    - madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques
    - monsieur Eric Montaron, auditeur prévention des fraudes
    - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
    - madame Sylvie Reveillon, auditeur prévention des fraudes
    - monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
    - madame Valérie Taina, auditeur prévention des fraude
    - monsieur Bruno Vandrisse, auditeur prévention des fraudes
  - en matière de gestion des ressources humaines, à :
    - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
    - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
    - monsieur Sébastien Mauffre, adjoint de la directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale, directeur de la gestion des ressources humaines
- à l'exception :
- des litiges relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et accords collectifs nationaux de travail et à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale,
  - des litiges relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale concernant la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public,
  - d'un litige entre Pôle emploi et un agent porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou cadre supérieur,
- en toute autre matière, à :
  - monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opération
  - madame Angélique Haustête, juriste
  - monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - monsieur Tristan Makki, juriste
  - madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
  - monsieur François Schmitz, responsable du service juridique
  - monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion
- à l'exception des litiges :
- entre Pôle emploi et un partenaire institutionnel,

- relatifs à l'exécution d'une convention sur laquelle ou d'un marché public sur lequel le conseil d'administration a délibéré,
- se rapportant à une prise de participation financière ou la participation à des groupements d'intérêt économique, groupements d'intérêt public ou groupements européens de coopération territoriale,
- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

### **Article 12 – Transactions**

Délégation est donnée à :

- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Eric Surier, directeur administratif finances et gestion, pour toutes les activités relevant de la direction administrative et financière

à l'effet de signer les transactions prévoyant le versement d'une somme d'un montant total inférieur à 5000 euros.

### **Article 13 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation est donnée à :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

à l'effet de signer les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

## **Section 8 – Délégués et dispositions diverses**

### **Article 14 – Dispositions finales**

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

On entend par « cadres dirigeants » les cadres dirigeants mentionnés à l'article 1.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et cadres dirigeants soumis au décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003 et par « cadres supérieurs » les cadres visés à l'article 4.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et les agents soumis au décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveaux VA et VB.

### **Article 15 – Abrogation et publication**

La décision BFC n° 2020-38 DS DR du 31 août 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 25 septembre 2020.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

## Décision BFC n° 2020-42 DS DPC du 25 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté au sein de la direction de la production centralisée

Le directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code du travail, notamment ses articles, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5412-1, L.5426-6, R.5312-25 et R.5312-26, R.5412-8, R.5426-11,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2020-07 du 18 février 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

## Article 1 – Fonctionnement général

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) tout ordre de service, acte et correspondance se rapportant aux activités de la direction de la production centralisée, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de

Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,

- 2) les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire métropolitain, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule.
- 3) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 4) les plaintes sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction de la production centralisée

**§ 2** – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions,

- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

## Article 2 – Bons

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

**§ 2** – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions,

- madame Angélique Allexant, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Fabienne Amico, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Hocine Ayache, responsable d'équipe de la production centralisée de Besançon
- madame Elisabeth Baliset, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Bancel, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Jessie Bardey, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Michel Bardot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Nathalie Belot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Véronique Bercot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Eric Bolomey, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Agnès Bouziat, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Delphine Bravin, direction de la production centralisée de Dijon Chalon
- madame Rachel Breda, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Thierry Chabanis, référent métiers de la direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Paula Cristante, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Céline Donze, référente métiers de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Thierry Dubrion, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Favier, direction de la production centralisée Besançon Belfort

- madame Nadine Galliot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Christelle Gardet Jacques, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Dalila Gasser, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Séverine Glasson Dotti, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Pascaline Julien, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Catherine Margiotta, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Malika Messadi, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Millot, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Mireille Noel, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Madeleine Oyono Meye, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Christophe Papret, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- madame Christine Pouillot, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Nadine Pre, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Pascale Prudhomme, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Martine Pruneaux, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Patricia Puzenat, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Touriya Rezki, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Sandrine Robe, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Cansever Saglam, direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort
- madame Martine Veleur, direction de la production centralisée Besançon Belfort
- monsieur Sébastien Voisin, direction de la production centralisée Dijon Chalon

### Article 3 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, en matière de contrôle de la recherche d'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer, de reprendre ou de développer une entreprise, telles que prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5426-3 du même code.

**§ 2** – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article, dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Didier Genay, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Laurence Pfister, responsable d'équipe contrôle de la recherche d'emploi de la direction de la production centralisée

**§ 3** – En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire, dans la limite de leurs attributions :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

#### **Article 4 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement**

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail formés à l'encontre d'une décision de radiation ou d'une décision de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prise sur le fondement de l'article 3 de la présente décision.

**§ 2** – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

**§ 3** – En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

#### **Article 5 – Prestations en trop versées**

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou pour le compte d'un tiers et faire procéder à son exécution.

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

**§ 2** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes ci-après à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer la pénalité administrative.

- madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
- monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
- monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale
- monsieur Grégory Dubois, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Frédérique Meunier, directrice maîtrise des risques

## Article 6 – Demande de remboursement auprès des employeurs

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de :

- 1) signer les décisions concernant le remboursement d'allocations chômage au paiement desquelles sont condamnés les employeurs fautifs en cas de requalification du licenciement sans cause réelle et sérieuse, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail,
- 2) notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des allocations chômage dues par ces employeurs fautifs et faire procéder à son exécution,
- 3) signer les décisions concernant le remboursement d'aides et mesure en faveur des employeurs :
  - o madame Joëlle Camus, directrice de la production centralisée
  - o monsieur Gilles Champouret, directeur des opérations et adjoint au directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o monsieur Benoît Lhote, directeur de la production centralisée Dijon Chalon
  - o monsieur Annicet Loembe, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Patricia Parnot, directrice régionale adjointe en charge de la performance sociale

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sandra Defaux, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Sylvie Garcia, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Corinne Parize, responsable d'équipe direction de la production centralisée Dijon Chalon
- madame Rebiha Semati, directrice adjointe de la direction de la production centralisée Besançon Belfort

## Article 7 – Territorialité

La direction de la production centralisée ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

## Article 8 – Abrogation

La décision BFC n° 2020-35 DS DPC du 31 juillet 2020 est abrogée.

## Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Dijon, le 25 septembre 2020.

Frédéric Danel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

## Décision NAq n° 2020-35 DS DT du 25 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine ,

Vu le code du travail, notamment ses articles, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-2, L. 5426-8-1 à -3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-25 et -26, R.5412-8, R.5426-11, R.5426-18 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment ses articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

## Article 1 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de, signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les autres conventions d'initiative territoriale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 3) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 139 000 euros HT.

## Article 2 – Prestations en trop versées

§ 1 – Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement des prestations en trop versées :

- dans la limite de 48 mois aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5.

- dans la limite de 36 mois aux personnes désignées au § 3 de l'article 5

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées :

- d'un montant inférieur à 1000 euros lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers ;
- dans la limite de 650 euros lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

**§ 3** – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que, pour le § 1, celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

### **Article 3 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement**

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement.

### **Article 4 – Fonctionnement général**

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de la direction territoriale ou l'animation du service public territorial de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule
- 3) valider les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité
- 4) valider les notes de frais des membres des instances paritaires territoriales.
- 5) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

### **Article 5 – Délégués**

**§ 1** – directeurs territoriaux :

- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Landes Lot et Garonne
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantique
- madame Celia Rodrigues Minau, directrice territoriale Pôle emploi Poitou

et bénéficient, dans les conditions suivantes, de la délégation visée à l'article 4 alinéa 4 :

- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne, la Corrèze, du Lot et Garonne, la Creuse et la Haute Vienne
- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Gironde pour les instances paritaires territoriales de la Gironde

- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Landes Lot et Garonne pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne, des Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantique
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantique pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- madame Célia Rodrigues Minau, directrice territoriale Pôle emploi Poitou pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne pour les instances paritaires territoriales de la Creuse, la Haute-Vienne et la Corrèze

**§ 2** – directeurs territoriaux délégués :

- madame Claire Soulie, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente Saintonge
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Geneviève Murat, directrice territoriale déléguée Creuse-HauteVienne
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes
- madame Pascale Sequier, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- madame Marina Swiatkowski, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne

et bénéficient, dans les conditions suivantes, en cas d'absence des personnes mentionnées au § 1 de ce présent article, de la délégation visée à l'article 3, à titre temporaire :

- madame Claire Soulie, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente Saintonge pour la Charente et la Charente Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente-Maritime Océan pour la Charente et la Charente Maritime
- madame Geneviève Murat, directrice territoriale déléguée Creuse-HauteVienne pour la Creuse et la Haute Vienne
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne pour la Dordogne et la Corrèze
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin pour la Gironde
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire pour la Gironde
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est pour la Gironde
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes pour les Landes et le Lot et Garonne
- madame Pascale Sequier, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne pour les Landes et le Lot et Garonne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Béarn pour les Pyrénées Atlantiques
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque pour les Pyrénées Atlantiques
- madame Marina Swiatkowski, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Deux-Sèvres pour les Deux Sèvres et la Vienne
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne pour les Deux Sèvres et la Vienne

et bénéficient dans les conditions suivantes, en cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, de la délégation visée à l'article 4 alinéa 4, à titre temporaire :

- madame Claire Soulie, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente Saintonge pour les instances paritaires territoriales de la Charente et de la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne

- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente-Maritime Océan pour les instances paritaires territoriales de la Charente et de la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne
- madame Geneviève Murat, directrice territoriale déléguée Creuse-Haute-Vienne pour les instances paritaires territoriales de la Creuse, la Haute-Vienne et la Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne et du Lot et Garonne
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et Bassin pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est pour les instances paritaires territoriales de la Gironde
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- madame Pascale Sequier, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne pour les instances paritaires territoriales de la Dordogne et du Lot et Garonne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Béarn pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque pour les instances paritaires territoriales des Landes et des Pyrénées Atlantiques
- madame Marina Swiatkowski, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Deux-Sèvres pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et de la Vienne
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne pour les instances paritaires territoriales de la Charente, la Charente Maritime, les Deux Sèvres et de la Vienne

### § 3 – chargés de mission :

- monsieur Philippe Binaud, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Casseron, chargé d'analyse au pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Sylvia Guérin, chargée d'expertise réglementaire au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Bertrin, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Thierry Mathieu, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Gironde
- madame Sylviane Poujols, chargée de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Gironde
- monsieur Michaël Blée, chargé d'analyse des données de pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Landes-Lot-et-Garonne
- madame Océane Bréard, chargée de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Pyrénées-Atlantiques
- madame Valérie Cafici, chargée de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi Pyrénées-Atlantiques
- monsieur Michaël Gourdon, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Poitou
- madame Catherine Frière, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- madame Stella Barreau, chargée d'analyse des données de pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

## Article 6 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

## **Article 7 – Dispositions finales**

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine .

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

## **Article 8 – Abrogation et publication**

La décision NAq n° 2020-32 DS DT du 1 septembre 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 25 septembre 2020.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine

## Décision NAq n° 2020-36 DS PTF du 25 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein de la plate-forme régionale de production

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Vu le code du travail, , notamment ses articles, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5412-1, L.5426-6, R.5312-25 et R.5312-26, R.5412-8, R.5426-11,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n°2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n°2009-49 du 10 juillet 2009 et n°2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2020-07 du 18 février 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Article 1 – Placement et gestion des droits

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 5, § 6, § 7, § 8, § 11 et § 12 de l'article 10 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou de changement de catégorie.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 5, § 6, § 7, § 8, § 11 et § 12 de l'article 10 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi.

## Article 2 – Prestations en trop versées

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 6, § 7 et § 15 de l'article 10 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou pour le compte d'un tiers et faire procéder à son exécution.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 10 à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 60 mois.

**§ 3** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 3, § 4, § 6, § 7 et § 14 de l'article 10 à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 48 mois.

**§ 4** – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 11 de l'article 10 à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 24 mois.

**§ 5** – Délégation est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein des plateformes, à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 12 mois.

**§ 6** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 10 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou les admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées,

- dans la limite de 5 000 euros lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers,
- dans la limite de 650 euros pour accorder une remise lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage,
- d'un montant inférieur à 1000 euros pour admettre en non-valeur lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

**§ 7** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 3 et § 4 de l'article 10 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou les admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées,

- dans la limite de 3 000 euros lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers,
- dans la limite de 650 euros pour accorder une remise lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage,
- d'un montant inférieur à 1000 euros pour admettre en non-valeur lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

**§ 8** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 6 et § 7 de l'article 10 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou les admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées,

- dans la limite de 1 000 euros lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers,
- dans la limite de 650 euros pour accorder une remise lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage,
- d'un montant inférieur à 1 000 euros pour admettre en non-valeur lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

**§ 9** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 6, § 7 et § 15 de l'article 10 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer la pénalité administrative.

### **Article 3 – Demande de remboursement auprès des employeurs**

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 3 et § 15 de l'article 10 à l'effet de :

- 1) signer les décisions concernant le remboursement d'allocations chômage au paiement desquelles sont condamnés les employeurs fautifs en cas de requalification du licenciement sans cause réelle et sérieuse, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail,
- 2) notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des allocations chômage dues par ces employeurs fautifs et faire procéder à son exécution,
- 3) les décisions concernant le remboursement d'aides et mesure en faveur des employeurs.

### **Article 4 – Contentieux en matière de recouvrement**

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 6, § 7, § 14 et § 15 de l'article 10 à l'effet de signer tout acte nécessaire pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente (y compris constituer avocat ou avoué), devant toute juridiction en demande et en défense, dans tout litige en matière de recouvrement des prestations et sommes mentionnées aux articles 2 et 3.

### **Article 5 – Contentieux en matière de placement et de gestion des droits**

Délégation est donnée, en matière de placement et gestion des droits des demandeurs d'emploi, aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 6, § 7, § 14 et § 15 de l'article 10 à l'effet de signer les actes nécessaires pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente dans tout litige, devant toute juridiction en demande et en défense, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine.

### **Article 6 – Contrôle de la recherche d'emploi et recours**

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 9, § 10 et § 13 de l'article 10 à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de retrouver un emploi, créer, reprendre ou développer une entreprise ou pour non-respect du projet de reconversion professionnelle.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 10 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement prise sur le fondement du § 1.

### **Article 7 – Prestations de demandeurs d'emploi**

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4 et § 5 de l'article 10 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions d'application des pénalités et réfections dans le cadre des marchés de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

**§ 2** – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 5, § 6, § 7 et § 8 de l'article 10 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférente, le bon à payer (initial) sur les factures d'aides à la formation.

### **Article 8 – Conventions de partenariat**

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 10 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,

- 2) les autres conventions d'initiative régionale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi.

## Article 9 – Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4, § 5, § 6, § 7, § 8, § 9 et § 10 de l'article 10 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance se rapportant aux activités de la plateforme, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant la plateforme.

## Article 10 – Délégués

§ 1 – directeur de la plateforme régionale de production :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production,

§ 2 – responsable de service

- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud

§ 3 – directeur des plateformes et adjoint

- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

§ 4 – directeur des plateformes

- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest

§ 5 – directeur des plateformes

- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

§ 6 – responsables d'équipe des plateformes Centre et Est

- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est

§ 7 – responsables d'équipe de la plateforme Ouest

- madame Maria Barros
- monsieur Martial Caillet

§ 8 – responsables d'équipe des plateformes Nord et Sud

- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein plateforme Nord
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud

§ 9 – directeur de la plateforme contrôle de la recherche d'emploi

- monsieur David Renaud-Zat, directeur de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi

§ 10 – responsables d'équipe du contrôle de la recherche d'emploi

- madame Muriel Billaud Fouche, responsable d'équipe de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Yohan David, responsable d'équipe de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi
- madame Marie Françoise Rumeau, responsable d'équipe de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi

**§ 11** – référents métier des plateformes Centre et Ouest

- madame Karine Pinto, référente métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Isabelle Epaud, référente métiers au sein de la plateforme Ouest

**§ 12** – référents métier de la plateforme Sud :

- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

**§ 13** – référente métier de la plateforme régionale de contrôle de la recherche d'emploi

- madame Delphine Guet

**§ 14** – juristes des services contentieux au sein des plateformes

- madame Marie-Anne Terrière, juriste de la plateforme Centre
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme Est
- madame Nathalie Tamisier, juriste audicière de la plateforme Ouest

**§ 15** – autres

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations

## Article 11 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

## Article 12 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées à titre permanent, dans la limite des attributions du délégataire, pour l'ensemble du territoire régional (articles 6 et 8) à l'exception des situations suivantes :

- la plate forme Centre est compétente :
  - o pour les activités visées par les articles 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 9 de la présente décision :
    - pour les départements de la Gironde, Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques
- la plateforme Est est compétente :
  - o pour les activités visées par les articles 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 9 de la présente décision :
    - pour les départements de la Charente, Charente Maritime, Deux Sèvres, Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne et Haute Vienne
- la plateforme Ouest est compétente :
  - o pour les activités visées par les articles 2, 4 et 5 de la présente décision :
    - pour les départements de la Charente, Charente Maritime, Deux Sèvres et Vienne
  - o pour les activités visées par les articles 1, 7 et 9 de la présente décision :
    - pour les départements de la Charente et de la Charente Maritime
- la plateforme Nord est compétente :
  - o pour les activités visées par les articles 1, 7 et 9 de la présente décision :
    - pour les départements des Deux Sèvres et la Vienne
- la plateforme Sud est compétente :
  - o pour les activités visées par les articles 1, 7 et 9 de la présente décision :
    - pour le département des Pyrénées Atlantique.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine.

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

### **Article 13 – Abrogation et publication**

La décision NAq n° 2020-33 DS PTF du 3 septembre 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 25 septembre 2020.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine

## Décision NAq n° 2020-37 DS Agences du 25 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L.1233-66, L.5132-3, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5411-1, L.5411-2, L.5411-4, L.5411-6 et L.5411-6-1, L.5412-1 et L.5412-2, L.5422-4, L.5422-20, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-1, L.5426-1-2 et L.5426-2, L.5426-5 à L.5426-8, L.5426-8-1 à L.5426-8-3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26, R.5411-1, R.5411-17 et R.5411-18, R.5412-1, R.5412-4, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8, R.5426-10, R.5426-11, R.5426-15, R.5426-17 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n°2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2020-07 du 18 février 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Article 1 – Placement et gestion des droits

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, y compris l'inscription sur la liste et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés

contre les décisions de cessation d'inscription, de changement de catégorie ou appliquant la pénalité administrative, ainsi que les décisions de sanction à l'encontre des demandeurs d'emploi.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, y compris leur remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les décisions prises dans le cadre de dispositifs spécifiques d'accompagnement, notamment le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou le parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) proposé aux collaborateurs parlementaires, y compris le remboursement des allocations lorsqu'elles ont été en trop versées,
- 3) les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE),
- 4) les bons SNCF,
- 5) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi.

**§ 3** – Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi**

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les autres conventions d'initiative locale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 3) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 40 000 euros HT.

## **Article 3 – Prestations en trop versées**

**§ 1** – Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées :

- dans la limite de 12 mois à l'ensemble des agents
- dans la limite de 24 mois aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5 pour accorder une remise de prestations en trop versées dans la limite de 650 euros.

**§ 3** – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

## **Article 4 – Fonctionnement général**

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de l'agence ou à l'animation du service public local de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les

déplacements hors du territoire national (à l'exception de l'équipe de mobilité internationale)  
les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées par le § 2 de ce présent article, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 2 de l'article 5.

## Article 5 – Délégués

### § 1 – directeurs d'agence

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sophie Marce, directrice de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Isabelle Branger, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Laetitia Boyer, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smaïl Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Brive et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, directrice de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Claudine Akogbekan, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur de l'agence pôle emploi de Périgueux Change et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré

- madame Marie- Jocelyne Senemaud, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Astier

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Maria Bohu, directrice de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Christian Thomas, directeur de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Christine Baptista, directrice de l'agence pôle Emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne :

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Valérie Lagarde, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques :

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean Michel Cachez, directeur l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte Marie
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

- madame Nathalie Le Gars, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou :

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5 ,concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

## § 2 – directeurs adjoints

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Anne Brun, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Brive et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Françoise Lamote, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Teste

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Valérie Arveuf, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Fabienne Maître, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne :

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 –alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse

### § 3 – responsables d'équipe

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Aurélie Lafond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Muriel Chan San, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)

- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dazon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Chaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Graziella Verger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Véлина, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)

- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Philippe Parfut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Christine Coly Labrousse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Bouchra Abdennouri, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- monsieur Olivier Jousain, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Josiane Rouix-Billet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Prudence Mbumu Wa Mbumu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide

- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- monsieur Jean Kruger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Laetitia Lafitte, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Caroline Rochaix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Brigitte Dubourg, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Marie Pierre Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Nathalie Floriani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Nadine Hamm, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Isabel Chaignaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac

- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Brigitte Pehaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Nathalie Sugier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Olivia Lapelleterie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Nathalie Arnould, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Alexandra Coquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Virginie Delort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Arnaud Nuter, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne :

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Nicolas Grelon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Rachel Zacharski, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Maria Poncet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques :

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Stéphanie Vandenelsken, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx

- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Damien Kolifraith, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Sébastien Clermont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou :

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Chantal Cadu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Valérie Faugeroux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)

- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trébins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trébins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Myrella Babet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Marie Joseph Cubaynes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Nathalie Fuhrmann, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)

- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o à l'article 1 § 2 - alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées à l'article 2 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Angélique Francotte, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées à l'article 2 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o à l'article 1 § 2 - alinéas 1,2,4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5 pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Béatrice Richard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

#### § 4 – référents métier

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2- alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime)
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Marie Christine Delcher, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Chrystele Saint-Martin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Olivier Fontayne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- monsieur Benoit Castera, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Chantal Soubie, référente métiers appui au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur William Moureau, référent au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- monsieur Christophe Poujade, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont de Marsan
- madame Théodorine Merino, référente métiers au sein de l'agence de Parentis
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques :

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons

- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Cédric Larcon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux-Sèvres :

- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Gwenaëlle Bougrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare ( et pour les délégations mentionnées à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5, concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse

- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o à l'article 1 § 2 - alinéas 1, 2, 4 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Marie Odile Nadaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et pour les délégations mentionnées :
  - o à l'article 1 § 2 – alinéas 1 (uniquement pour les bons d'aide à la mobilité), 4 et 5, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

## Article 6 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

## Article 7 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine .

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

## Article 8 – Abrogation et publication

La décision NAq n° 2020-34 DS Agences du 16 septembre 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 25 septembre 2020.

Frédéric Toubéau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine

## Décision IdF n° 2020-32 DS Agences du 28 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France ,

Vu le code du travail, notamment les articles L.1233-66, L.5132-3, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5411-1, L.5411-2, L.5411-4, L.5411-6 et L.5411-6-1, L.5412-1 et L.5412-2, L.5422-4, L.5422-20, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-1, L.5426-1-2 et L.5426-2, L.5426-5 à L.5426-8, L.5426-8-1 à L.5426-8-3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26, R.5411-1, R.5411-17 et R.5411-18, R.5412-1, R.5412-4, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8, R.5426-10, R.5426-11, R.5426-15, R.5426-17 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n°2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n°2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2020-07 du 18 février 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

## Article 1 – Placement et gestion des droits

§ 1 – Délégation est donnée

- 1) A l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi
- 2) aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 de l'article 5 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, y compris l'inscription sur la liste et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription, de changement de catégorie ou appliquant la pénalité administrative, ainsi que les décisions de sanction à l'encontre des demandeurs d'emploi.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 § 4, § 5, § 6 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, y compris leur remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les décisions prises dans le cadre de dispositifs spécifiques d'accompagnement, notamment le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou le parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) proposé aux collaborateurs parlementaires, y compris le remboursement des allocations lorsqu'elles ont été en trop versées,
- 3) les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE),
- 4) les bons SNCF,
- 5) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi,
- 6) délégation est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi**

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les conventions locales de subvention,
- 3) les autres conventions d'initiative locale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 4) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 40 000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 2 de l'article 5.

## **Article 3 – Prestations en trop versées**

**§ 1** – Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées :

- dans la limite de 12 mois à l'ensemble des agents,
- dans la limite de 24 mois aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5.

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5 pour accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant (ou le solde restant dû) est inférieur ou égal à 650 euros.

**§ 3** – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 5 pour admettre en non valeur des prestations en trop versées, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 4 – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

## Article 4 – Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de l'agence ou à l'animation du service public local de l'emploi,
- 2) signer les congés, les autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 2 et § 3 de l'article 5.

## Article 5 – Délégués

§ 1 – directeurs et directrices d'agence

- madame Laétitia André, directrice de pôle emploi Gonesse
- madame Christelle Andrieu, directrice de pôle emploi Chelles
- madame Nozha Ajmi, directrice de pôle emploi Drancy à compter du 01 octobre 2020
- madame Véronique Arca Cabalar, directrice de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- monsieur Mohamed Ayoun, directeur de pôle emploi Provins
- madame Sabrina Barreiro, directrice de pôle emploi Argenteuil
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- madame Patricia Belland Peron, directrice de pôle emploi Courbevoie
- monsieur Eric Bellier, directeur de pôle emploi Savigny-le-Temple
- monsieur Pierre Bensaid, directeur de pôle emploi Herblay
- monsieur Adel Ben Othman, directeur de pôle emploi Stains
- madame Mélanie Bertaud, directrice de pôle emploi Trappes
- madame Elisabeth Bertolus, directrice de pôle emploi Rueil-Malmaison
- madame Jocelyne Besnard, directrice de pôle emploi Arpajon
- madame Sophie Beudin, directrice de pôle emploi Paris 16 et 17ème Cardinet
- madame Luce Billoet, directrice de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- madame Cécile Blanchard, directrice de pôle emploi Cachan
- madame Nathalie Bobichon, directrice de pôle emploi Noisy-le-Grand
- monsieur Sami Bourekha, directeur de pôle emploi Vincennes
- madame Marjorie Bourgeois, directrice de pôle emploi Cergy
- madame Brigitte Cabral, directrice de pôle emploi Tremblay en France
- madame Stéphanie Caillat, directrice de pôle emploi Les Mureaux
- monsieur Francis Carmona, directeur de pôle emploi Nogent-sur-Marne
- monsieur Jean Christophe Carrot, directeur de pôle emploi Fontenay-sous-Bois
- madame Soukayna Ceulemans, directrice de pôle emploi Anthony
- madame Anne Chanron, directrice de pôle emploi Champigny-sur-Marne
- monsieur Romain Charlopin, directeur de pôle emploi le Blanc Mesnil
- madame Marie-Pierre Chazal, directrice de pôle emploi Saint-Maur-des-Fossés
- monsieur Jean-Marc Chevalin, directeur de pôle emploi Colombes
- monsieur Samuel Citron, directeur de pôle emploi Saint-Ouen
- madame Sylvie Collin, directrice de pôle emploi Sartrouville
- monsieur Stephane Crusoe, directeur de pôle emploi Ermont
- madame Nathalie Cuna, directrice de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- monsieur Manuel De Arriba, directeur de pôle emploi Avon
- madame Murielle De Calbiac, directrice de pôle emploi Maison-Alfort/Alfortville

- madame Anne De Vasconcelos, directrice de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- monsieur Pierre Alexandre Decurey, directeur de pôle emploi Juvisy-sur-Orge
- madame Dorothee Delluc, directrice de pôle emploi Longjumeau
- monsieur Eric Demouy, directeur de pôle emploi Pontault Combault
- madame Maud Derreux, directrice de pôle emploi Rambouillet
- monsieur Pascal Deveau, directeur de pôle emploi Sevrans
- monsieur Laurent Dillies, directeur de pôle emploi Saint Gratien
- monsieur Farid Djabali, directeur de pôle emploi Aéroportuaire Roissy CDG
- madame Zohra Douchi, directrice de pôle emploi Conflans-Saint-Honorine
- monsieur Abdelkader Drari, directeur de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Catherine Ducros, directrice de pôle emploi Taverny
- madame Béatrice Dumontier, directrice de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- madame Nadia El Jarroudi, directrice de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- monsieur Karim Ennebati, directeur de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- madame Muriel Fagnoni Watson, directrice de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- monsieur Louis Frédéric Feldmann, directeur de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Georges Ferreira, directeur de pôle emploi Issy les Moulineaux
- madame Florence Fourgnaud, directrice de pôle emploi Meaux
- monsieur Philippe Garderes, directeur de pôle emploi Montereau-Fault-Yonne
- monsieur Christophe Garreau, directeur de pôle emploi Etampes
- madame Marjorie Goetz, directrice de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Fabien Grelier, directeur de pôle emploi Levallois-Perret
- madame Nathalie Hachet, directrice de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- monsieur Eric Haddad, directeur de pôle emploi Poissy
- madame Chloé Hee, directrice de pôle emploi Dourdan
- madame Erika Heresmann, directrice de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Catherine Jacob, directrice de pôle emploi Montrouge
- madame Lamia Jacob-Manjoo, directrice de pôle emploi Chennevières
- monsieur Stéphane Jacquier, directeur de pôle emploi La Courneuve
- monsieur Pierre Jonquais, directeur de pôle emploi L'Haÿ-les-Roses
- madame Cyrille Jutteau, directrice de pôle emploi Saint Denis
- madame Stéphanie Kanner, directrice de pôle emploi Clichy-la-garenne
- madame Nathalie Kany, directrice de pôle emploi Paris 19ème Laumière
- monsieur Olivier Kozak, directeur de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- madame Isabelle Kugeler, directrice de pôle emploi Daviel
- madame Lucile Lahaye, directrice de pôle Maisons Alfort/Alfortville
- monsieur Joachim Langlois, directeur de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Isabelle La Porte, directrice de pôle emploi Les Ulis
- madame Armelle Le Gales, directrice de pôle emploi Nemours
- madame Marie Leclercq, directrice de Pôle Emploi Epinay sur seine
- madame Séverine Leduc-Wisniowski, directrice de pôle emploi Sarcelles
- madame Nathalie Leroy, directrice de pôle emploi Sainte Geneviève des Bois
- monsieur Cyrille Lhemery, directeur de pôle emploi Plaisir
- madame Nathalie Lorient, directrice de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- madame Frédérique Louet, directrice de pôle emploi Savigny-sur-Orge
- madame Radia Mahdi, directrice de pôle emploi Aubervilliers
- madame Ndeye Mancadiang Bouric, directrice de pôle emploi Palaiseau
- madame Catherine Manhiabal, directrice de pôle emploi Lagny-sur-Marne
- monsieur Francis Marchand directeur de pôle emploi Viry Chatillon
- madame Anne Marie Martinez, directrice de pôle emploi Brie-Comte-Robert
- monsieur Vincent Mazzucchetti, directeur de pôle emploi la Ferté sous Jouarre
- monsieur Ahmed Mechat, directeur de pôle emploi Nanterre
- madame Céline Michelet, directrice de pôle emploi de Choisy-le-Roi
- madame Brigitte Muylaert, directrice de pôle emploi Livry-Gargan
- monsieur Edouard Nicot, directeur de pôle emploi Aulnay sous bois
- madame Lara Olivier, directrice de pôle emploi Villeneuve-Saint-Georges
- monsieur Olivier Paschung, directeur de la plateforme S@D
- madame Stéphanie Pelletier, directrice de pôle emploi Domont

- madame Myriam Pelote, directrice de pôle emploi Rosny-sous-bois
- madame Gaëlle Penhoet, directrice de pôle emploi Neuilly-sur-Marne
- madame Geneviève Perrin, directrice de pôle emploi Brancion
- madame Angélique Perseval, directrice de pôle emploi Gennevilliers
- monsieur José Pires, directeur de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- madame Patricia Poirier, directrice de pôle emploi Corbeil-Essonne
- madame Delphine Pollet, directrice de pôle emploi Saint-Ouen-l'Aumône
- monsieur Jean Michel Prevost, directeur de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- monsieur Philippe Raffin, directeur de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- monsieur Silvino Ramos Furtado, directeur de pôle emploi Garges-les-Gonnesse
- madame Emmanuelle Renard, directrice de pôle emploi Puteaux
- madame Sylvie Rieussec, directrice de pôle emploi Torcy
- monsieur José-Manuel Rodriguez Gomez, directeur de pôle emploi Guyancourt
- madame Florence Roger, directrice de pôle emploi Brétigny-sur-Orge
- monsieur Benito Ruiz, directeur de pôle emploi de Versailles
- madame Céline Sautereau, directrice de pôle emploi Sucy-en-Brie
- madame Mylène Segal, directrice de pôle emploi Ivry sur seine
- madame Isabelle Splawski-Nassar, directrice de Montmorency
- madame Meryem Thomann, directrice de pôle emploi Villejuif
- monsieur Guillaume Tison, directeur de pôle emploi Bondy
- madame Sandrine Tomczak, directrice de pôle emploi Brunoy
- madame Valérie Tourigny, directrice de pôle emploi Coulommiers
- monsieur Philippe Traverse, directeur de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- monsieur Etienne Tricheux, directeur de pôle emploi Bagneux
- monsieur Eric Troquereau, directeur de pôle emploi Bobigny
- madame Corinne Tuytens, directrice de pôle emploi Persan
- madame Marie-Alice Ulysse, directrice de pôle emploi Asnières-sur-Seine
- monsieur Sébastien Vaillant, directeur de pôle emploi Pantin
- monsieur Christophe Vancassel, directeur de pôle emploi IDF Web Paris
- monsieur Patrick Vasseur, directeur de pôle emploi Paris 6 et 14ème Jean Moulin
- madame Isabelle Velasco Parra, directrice de pôle emploi Handipass
- monsieur Jean-François Virot, directeur de pôle emploi Mitry-Mory
- monsieur Charly Yarde, directeur de pôle emploi Bezons
- madame Fatiha Zerouali, directrice de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville

## § 2 – directeurs et directrices d'agence adjoints

- madame Nozha Ajmi, directrice adjointe de pôle emploi Gonesse
- monsieur Loic Alexandre, directeur adjoint de pôle emploi Brie-Comte-Robert
- madame Selma Balit, directrice adjointe de pôle emploi Noisy le Sec
- madame Arielle Baratiny, directrice adjointe de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- madame Fatiha Bennacer, directrice adjointe de pôle emploi Créteil
- monsieur Luc Berguerand, directeur adjoint de pôle emploi Palaiseau
- madame Nelly Berneron, directrice adjointe de pôle emploi Dammarie-les-Lys à compter du 01 octobre 2020
- madame Catherine Bloch, directrice adjointe de pôle emploi La Courneuve
- madame Nadia Bouaza, directrice adjointe de pôle emploi de Pantin
- madame Bouchra Bouyahya, directrice adjointe de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Martine Caldart-Lemadec, directrice adjointe de pôle emploi Tremblay-en-France
- madame Noelle Chatti, directrice adjointe de la plateforme S@D
- madame Nathalie Chaix, directrice adjointe de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Jean-Christophe Carrot, directeur adjoint de pôle emploi Champigny-sur-Marne
- madame Nadia Chelghoum, directrice adjointe de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Véronique Chessex, directrice adjointe de la plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Leila Chorfi, directrice adjointe de pôle emploi Nanterre
- monsieur Cédric Deboutin, directeur adjoint de pôle emploi Saint-Ouen-l'Aumône
- madame Murielle De Calbiac, directrice adjointe de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Patricia Doux, directrice adjointe de pôle emploi Boulogne-Billancourt

- madame Malgorzata Durand Mille, directrice adjointe de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Dalida El Ougli, directrice adjointe de pôle emploi Montreuil-sous-bois
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- madame Valérie Favrot, directrice adjointe de pôle emploi Reuil Malmaison
- madame Nathalie Feliz Rigault, directrice adjointe de pôle emploi Paris 20ème Piat
- madame Isabelle Fernandez, directrice adjointe de pôle emploi Garges-lès-Gonesses
- madame Anne-Marie Fevery, directrice adjointe de pôle emploi Sartrouville
- madame Estelle Galopin-Herbaut, directrice adjointe de pôle emploi Viry-Châtillon
- madame Françoise Gautier, directrice adjointe de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- madame Géraldine Gerard, directrice adjointe de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- monsieur Nicolas Glory, directeur adjoint de pôle emploi Antony
- madame Maud Greneche directrice adjointe de pôle emploi Evry
- madame Faten Hadjaj, directrice adjointe de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Olivier Hauwel, directeur adjoint de pôle emploi Cergy
- madame Edwige Hennebelle, directrice adjointe de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Olivier Henriet, directeur adjoint de pôle emploi Cergy
- monsieur Belkacem Ihallaine, directeur adjoint de pôle emploi Courbevoie
- madame Astrid Jouannon, directrice adjointe de pôle emploi Saint-Germain-en-laye
- madame Christine Le Brumant, directrice adjointe de pôle emploi Neuilly-sur-Marne
- madame Orée Le Coz, directrice adjointe de pôle emploi Sarcelles
- madame Marie Leperlier, directrice adjointe de pôle emploi Paris 6ème et 14ème Jean Moulin
- madame Anne Letort, directrice adjointe de pôle emploi Marisons-Alfort
- madame Gwendoline Lorino, directrice adjointe de pôle emploi Poissy
- madame Laurence Mabila, directrice adjointe de pôle emploi les Mureaux
- madame Laëtitia Mathelier, directrice adjointe de pôle emploi Meaux
- monsieur Christophe Mahieu, directeur adjoint de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- monsieur Antoine Mattei, directeur adjoint de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Ourida Meziani, directrice adjointe de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- monsieur Fabrice Million Desvignes, directeur adjoint de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Maryse Mlynek, directrice adjointe de pôle emploi Saint-Denis
- madame Martine Montandon, directrice adjointe de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- madame Sandrine Montessuy, directrice adjointe de pôle emploi Trappes
- madame Florence Parsoire, directrice adjointe de pôle emploi Versailles
- madame Béline Perrot, directrice adjointe de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- madame Marie-Claude Petter, directrice adjointe de pôle emploi Nanterre
- monsieur Olivier Pinheiro, directeur adjoint de pôle emploi de Saint Denis
- madame Isabelle Plard, directrice adjointe de pôle emploi Issy les Moulineaux
- madame Stéphanie Poirier, directrice adjointe de pôle emploi de Mantes la Jolie
- monsieur Jean-Michel Prevost, directeur adjoint de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Christine Prieur Habib, directrice adjointe de pôle emploi Argenteuil
- madame Valérie Rannou, directrice adjointe de pôle emploi Montrouge
- madame Véronique Renvoise, directrice adjointe de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- madame Sandrine Roncaglione, directrice adjointe de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Jean Charles Savatier, directeur adjoint de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- monsieur Marceau Strub, directeur adjoint de pôle emploi Paris 5 et 13ème Daviel
- monsieur Denis Tenneguïn, directeur adjoint de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- madame Catherine Vastel directrice adjointe de pôle emploi Antony
- madame Marie Alexia Veyer, directrice adjointe de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- madame Audrey Vottero, directrice adjointe de pôle emploi Ermont
- monsieur Omar Zouaoui, directeur adjoint de pôle emploi Choisy-le-roi

### § 3 – responsables d'équipe

- madame Blandine Adam, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Philippe Adam, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Garges-lès-Gonesses

- madame Ségolène Adenot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Palaiseau
- madame Stéphanie Adia, responsable d'équipe en mission en agence de pôle emploi de Montmorency jusqu'au 30 septembre 2020
- madame Stéphanie Adia, responsable d'équipe en agence de pôle emploi de Gargè-lès-gonesses à compter du 1er octobre 2020
- monsieur Mounir Adjal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rueil-Malmaison
- madame Samia Adjaoud, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Mohamed Adjrafi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- monsieur José Afonso, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- monsieur Amin Aguié, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Ouen l'Aumône
- madame Siham Aissa, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Laumière
- madame Rachida Aitman, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Drancy
- madame Mélanie Akoun, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Epinay-sur-Seine
- madame Sophia Ali Mokbel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Colombes
- monsieur Karl Allera, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Karima Allouache, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sartrouville
- madame Catherine Allouch, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Herblay
- madame Christina Almeida, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Plaisir
- madame Catherine Amiel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Catherine Amiri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rambouillet
- madame Marilyne Amistadi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Aziza Amoud, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Issy les Moulineaux
- madame Nadia Amrani, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Poissy
- madame Malika Amri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- monsieur Nivo Andrian, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bondy
- madame Nora Angot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Guyancourt
- monsieur Jean Patrick Anicet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- madame Anne Line Anicet Joliclerc, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- madame Claude Annerose, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Courbevoie
- monsieur Jean-Pierre Antoinette, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- madame Nathalie Antunes, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bezons
- monsieur Slimann Aounallah, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Epinay
- madame Claire Arenales del Campo, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Mélanie Armand, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- monsieur André Aroquianadin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Trappes
- madame Laetitia Auble, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Breteuil sur Orge
- madame Géraldine Audibert, responsable d'équipe en agence de pôle emploi de Sarcelles
- monsieur Xavier Axel Audran, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- madame Patricia Aury, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Hélène Avignon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- monsieur David Aziza, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- monsieur Nabil Azouigui, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sainte Genevieve des Bois
- monsieur Ahmed Azzimani, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gennevilliers
- madame N'deye Fatou Ba, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chennevières
- madame Maryline Bagoé, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- monsieur Adhal Bara, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D
- monsieur Christophe Barfuss, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Levallois-Perret

- madame Marie Laure Baril, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chelles
- madame Sandra Barret, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Courbevoie
- madame Christine Basile, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- madame Adeline Bayoungouissa, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rosny-sous-Bois
- madame Corine Beaudet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Alain Beaufort, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Mélanie Beaulieu, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Meaux
- madame Adélaïde Désirée Bebbe, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Stains
- madame Celine Bedos, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Trappes
- madame Assia Belajel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Livry Gargan
- monsieur Arnaud Belalan Boucher, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montereau-Fault-Yonne
- madame Samira Belhoul, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Colombes
- madame Kdija Benaïssa, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Isabelle Benard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville
- madame Safae Benbaba Figari, responsable d'équipe ad intérim en agence de pôle emploi Sartrouville
- madame Marie Benbraham, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- madame Salima Benhadi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi L'Hay les Roses
- monsieur Vincent Bennati, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- monsieur Malek Berkane, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Argenteuil
- monsieur Lucien Bernard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montrouge
- madame Nelly Berneron, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Savigny-le-Temple jusqu'au 30 septembre 2020
- monsieur Kader Berrabah, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montmorency
- monsieur Redouan Berrichi, responsable d'équipe en agence du pôle emploi Montreuil-sous-Bois à compter du 1er octobre 2020
- monsieur Erik Bessiere, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme prestations formations
- madame Valérie Bezault, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- madame Isabelle Bignon-Lecointe, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gennevilliers
- madame Betty Bipat, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 6ème et 14ème Jean Moulin
- madame Zahia Bitari, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Levallois-Perret
- monsieur Winfried Biyong, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Argenteuil
- madame Pascale Bobet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Juvisy-sur-Orge
- madame Anne Bodin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Palaiseau
- monsieur Chama Boillon Gangiotti, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bondy
- madame Audrey Boisseau, responsable d'équipe en agence pôle emploi Torcy
- madame Blandine Bonelli, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- madame Nadine Bonfils, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Courbevoie
- madame Bénédicte Borel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Maisons-Alfort / Alfortville
- madame Almudena Borja, responsable d'équipe en plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Ouria Bouadla, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Tremblay-en-France
- madame Amel Bouchaïb, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aubervilliers
- madame Nadia Bouhenia, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sevran
- monsieur Lakhdar Boukahil, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Nabil Boukhzar, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Epinay-sur-Seine

- monsieur Boualem Boulahia, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Denis
- madame Isabelle Bouret, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montmorency
- monsieur Brice Bourgeois, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Céline Bourgeois, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Garges-les-Gonesses
- madame Jocelyne Bouscary, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montereau-Fault-Yonne
- madame Nathalie Braun, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Torcy
- monsieur Hervé Bricout, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Provins
- madame Stéphanie Brisac, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Ouen
- monsieur Laurent Brugal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Etampes
- madame Anne Brule, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Corinne Bucquet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Longjumeau
- madame Myriam Cailloux Masse, responsable d'équipe en agence de pôle emploi de Saint-Denis
- madame Maimouna Camara, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gennevilliers
- madame Tatiana Camus, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Puteaux
- monsieur Jonathan Canale, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sevrans
- monsieur Eric Canivet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Dammarie-Les-Lys
- monsieur Sylvain Canivet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Arpajon
- madame Aurélie Caplet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sarcelles
- madame Emilie Caro, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sainte-Genviève-des-Bois
- madame Pascale Casteilla-Ferrer, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sartrouville
- madame Felice Castelnau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Brigitte Cayella, responsable d'équipe en agence de pôle emploi 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Mouguilane Chanemougame, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ermont
- madame Sylvie Charlery, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Christiane Charrier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Guillaume Chatel responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sucy-en-Brie / Chennevières-sur-Marne
- madame Catherine Chaville, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Maur-des-Fosses
- madame Zohra Chebbani, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Choisy-le-roi
- madame Betty Chebbouti, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Courbevoie
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- monsieur Adrien Chinn, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5 et 13ème Daviel
- madame Valérie Cholet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- monsieur Jérôme Clair, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5 et 13ème Daviel
- madame Valérie Clauss, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme prestations formations
- madame Cathy Cœur, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Claire Coignet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- madame Céline Coille, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Guyancourt
- madame Jeanne Lucrece Collinet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion

- madame Claire Colombani, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Meaux
- madame Cécile Comuce, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gonesse
- monsieur Gérard Conan, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Le Blanc-Mesnil
- madame Marine Coqblin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- madame Delphine Cornu Flesch, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-La-Jolie
- madame Chantal Courbet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- madame Virginie Cournut, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes la jolie
- monsieur Didier Crater, responsable d'équipe en agence de pôle emploi La Courneuve
- madame Loise Crawford, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- madame Frédérique Creusot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Viry-Châtillon
- madame Virginie Croison, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Anabela Da Silva, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gonesse
- madame Isabela Da Silva, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Issy-les-Moulineaux
- madame Sandra Da Silva, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rambouillet
- monsieur Franck Dallemagne, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Versailles
- madame Salima Daoud, responsable d'équipe de pôle emploi Antony
- monsieur Xavier Dauchart, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D
- madame Marie-Thérèse Davoisne, responsable d'équipe de pôle emploi Garges-lès-Gonesse
- madame Maria De Lurdes Alves, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Noisy-Le-Grand
- monsieur Pierre De Menditte, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Frédérique De Wissocq, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Fabien Debayle, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Lydie Decurey, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Choisy-le-Roi
- madame Sylvie Defoing, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Villeneuve-Saint-Georges
- madame Sylvie Del Mastro, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Poissy
- madame Sophie Delamaire, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ermont
- monsieur Tony Delamarre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Sylvie Delaunay, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Christine Delhasse, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Denis
- madame Sylvie Delisle, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- monsieur Yane Dem, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cachan
- madame Kadidia Dembele, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Coulommiers
- madame Véronique D'Erceville, responsable d'équipe de pôle emploi Antony
- madame Anne Gaelle Desarnaud, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Marie Eve Desarnaud, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Audrey Descoust, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- madame Gwendeline Deslandes, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- madame Fabienne Despagne, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- monsieur Madeira Diallo, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- madame Mate Diamant, responsable d'équipe de pôle emploi La Courneuve
- madame Titem Djelil, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Laumière
- madame Isabelle Dos Santos, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contrôle de la recherche d'emploi

- monsieur Fabrice Douay, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Argenteuil
- madame Emmanuelle Drean, responsable d'équipe en agence de pôle emploi de Pantin
- madame Stéphanie Dreneau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Etampes
- madame Sabrina Drosne responsable d'équipe en agence de pôle emploi Levallois-Perret
- madame Marie-Chistine Dubois, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Les Ulis
- monsieur Alexandre Dubosq, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Tremblay-en-France
- monsieur François Duche, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Germain-en-Laye
- madame Annabelle Duffour, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Villeneuve-Saint-Georges
- madame Françoise Dulio, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Régis Dumee, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bezons
- madame Béatrice Dumontier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montrouge
- monsieur Thierry Dupuis, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Villejuif
- madame Nathalie Dupuy, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montrouge
- madame Stéphanie Durand, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- monsieur Christophe Duranthon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gonesse
- madame Kheira Eddrief, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Les Mureaux
- madame Fatma El Moatamid, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- monsieur Olivier Eloi-Adolphe, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- madame Habiba Es Sedik, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Stains
- madame Soraya Es Seyed, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montreuil sous Bois
- madame Nageoi Fajri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rosny-sous-Bois
- madame Isabelle Farjas, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Maur-des-Fossés
- madame Pierrette Farre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Versailles
- madame Sandrine Farre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Avon
- madame Ymen Fath, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- monsieur Mohamed Hedi Fattahi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Savigny-sur-Orge
- madame Anissa Fellah, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ivry-sur-Seine
- madame Isabelle Fevre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Persan
- monsieur Florian Figari, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- madame Juliette Flacks, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Plaisir
- monsieur Ludovic Flèche, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Domont
- madame Isabelle Forest, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris Mission Insertion
- madame Laurence Forestal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montrouge
- madame Annie Forlini, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Handipass
- monsieur Loïc Fourdain, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Brétigny-sur-Orge
- madame Sylvie Fraisse, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ivry-sur-Seine
- madame Ketsia Francillonne, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bagneux
- madame Sandrine Frette, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Arpajon
- madame Julie Frisson, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Savigny-sur-Orge
- madame Sandrine Gabon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Livry-Gargan
- madame Régine Gabrysiak, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Evry
- madame Claire Galiana, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Isabelle Galli, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville

- madame Samia Garbaa Bensalem, responsable d'équipe en agence de pôle emploi L'Hay Les Roses
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- monsieur Serge Gaudichon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mitry-Mory
- madame Myriam Gaultier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Asnières-sur-Seine
- monsieur Didier Gauthey, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Catherine Georges, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Créteil
- madame France-Lise Gervais, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Oirdia Ghili, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-la-Garenne
- madame Anne Ginies, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- monsieur Thierry Glo, responsable d'équipe en agence de Pôle emploi Bagneux
- madame Maria Teresa Gomez, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-Grand
- madame Sonia Goudjil, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Denis
- madame Fatoumata Goufado, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville
- monsieur Jean-Christophe Gourvest, responsable d'équipe de pôle emploi Longjumeau
- madame Isabelle Gréard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Taverny
- madame Christine Grison, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Evry
- monsieur Khalid Groum, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Levallois-Perret
- madame Anne Guegan, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Versailles
- madame Karine Guep, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Le Blanc Mesnil
- monsieur Rodrigues Guérande, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Evry
- madame Catarina Guérin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Evry
- madame Frédérique Guillard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- madame Sylviane Guillaume, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Germain-en-Laye
- monsieur Jean-Fabrice Gusthiot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montrouge
- madame Sylvie Guyonnet Kepssou, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Conflans-Sainte-Honorine
- monsieur Abdelghani Habnoun, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Roissy CDG
- madame Samia Hadji, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Claire Hardion, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mitry Mory
- madame Marianne Hebert, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Piat
- madame Isabelle Henriques, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vincennes
- madame Maria Henriques, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- madame Katia Hermet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- madame Mariannick Herrero, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Puteaux
- madame Seraphine Hippolyte, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Stains
- monsieur Nizamoudine Hobaya, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- madame Magali Horem, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Pontault-Combault
- monsieur Nassim Houari, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sarcelles
- madame Alexandra Houdaille, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Poissy
- monsieur Frank Hubert, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Paris
- madame Florence Hugon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nogent-sur-Marne
- madame Hélène Hugon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Creteil
- monsieur Youssouf Iblaghen, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- madame Vanessa Jacques, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Brunoy
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Tremblay-en-France

- madame Catherine Jeaneau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sucy-en-Brie
- madame Marie-Flore Jean-Louis, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- monsieur Philippe Jeannoel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ivry-sur-Seine
- madame Laurence Jego, responsable d'équipe en agence de pôle emploi de Juvisy-sur-Orge
- monsieur Sébastien Joannes, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rueil-Malmaison
- monsieur Jason Jobert, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- madame Vanessa Jokhoo, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8, 9ème Saint Petersburg
- monsieur Anthony Joliet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Yannick Jubeau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Catherine Jugdhurry, responsable d'équipe de pôle emploi Evry
- madame Christine Juste, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Brunoy
- madame Laura Kachbal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Antony
- madame Hanene Karboub, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Le Blanc Mesnil
- madame Amel Karrassi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vincennes
- madame Hélène Kazamarande, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisée de Paris
- madame Sabrina Kerkoub, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Marie-Line Kervoelen, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mitry-Mory
- madame Fouzyia Kerzazi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Epinay sur Seine
- madame Sylvie Kherdjemil, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Versailles
- madame Aude Klein, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Les Mureaux
- madame Corinne Klein, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Puteaux
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- madame Claire Kouadio, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- madame Ange Manuela Koudou, responsable d'équipe en agence de pôle emploi L'hay-les-Roses
- madame Anna Krukowski, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Levallois-Perret
- madame Delphine Labelle, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Issy-les-Moulineaux / Meudon
- madame Aurore Lacot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gonesse
- madame Violaine Lafarguette, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Livry-Gargan
- madame Sylvie Laffon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Maisons-Alfort
- monsieur Jonathan Lagreou, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- monsieur Abdelaziz Lajnef, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Rayda Lakhal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bobigny
- madame Valérie Lamande-Rouet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Avon
- monsieur Fabien Lambry, responsable d'équipe en agence Noisy-le-Sec
- monsieur Stéphane Laporte, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Garges-Les-Gonesse
- monsieur Abdelkader Larbi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- madame Geneviève Larpent, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mersan
- monsieur Keltoum Lassau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Arpajon
- madame Patricia Lavergne, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montereau-Fault-Yonne
- madame Pascale Lavocat-Dubuis, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Asnières sur Seine
- madame Salema Le Boubennec, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Trappes
- madame Marion Le Gonidec, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bondy

- monsieur Jean Le Henaff, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Courbevoiemadame
- madame Sylvie Le Jehan, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy madame Edith Le Joly, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sartrouville
- madame Tiphaine Le Layo, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme régionale du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Patricia Le Pennec, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Viry-Châtillon
- madame Anne-Marie Le Pennuen, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Lieusaint
- monsieur Arnaud Lebrun, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Trappes
- madame Delphine Lecamus, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Viry-Châtillon
- madame Geneviève Leclerc, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Asnières-sur-Seine
- monsieur Pierre Lecomte, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- monsieur Sebastien Leconte, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Brie-Comte-Robert
- madame Catherine Lefebvre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Herblay
- madame Delphine Lefevre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Taverny
- monsieur Patrick Legerot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- madame Virginie Lelong, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Choisy-le-roi
- madame Gaelle Lemonnier Duaygues, madame Delphine Lecamus, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Torcy
- madame Valérie Lengrand, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- madame Stéphanie Lepingle, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Jérémy Leplatre, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D
- monsieur Jean François Leportier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Virginie Lequenne, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Asnières sur seine
- madame Valérie Letinier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Champigny-sur-Marne
- monsieur Philippe Lhardy, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Lieusaint
- madame Nathalie Lhoste, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- madame Cendrine Lhuillier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- monsieur Ruddy Libos, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-Grand
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- monsieur David Lointier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Pantin
- madame Emmanuelle Lombart, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Palaiseau
- madame Christine Lorin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Drancy
- madame Cyrielle Lucas, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Ouen l'Aumone
- monsieur Romain Lucet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- monsieur Yves Lundy, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Versailles
- madame Jenna Luvain, responsable d'équipe en agence de pôle emploi La Courneuve
- monsieur Rémi Maclet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Nabil Madani, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- monsieur Erik Madelaine du Puich, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Odil Madi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Domont

- madame Valérie Mahe, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Antony
- madame Claire Maillot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Palaiseau
- monsieur Frédéric Maillot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Mohamed Malek, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Courbevoie
- madame Aurélie Malingre, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Les Mureaux
- monsieur Mamar Mamouni, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Villejuif
- madame Najat Manssouri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Ouen
- l'aumone monsieur Marc Manyri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montreuil sous Bois
- madame Sonia Marminat, responsable d'équipe en agence Paris 10ème Vicq d'Azir
- monsieur Laurent Martin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Argenteuil
- madame Lilah Martin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montreuil sous Bois
- madame Laurence Martinez Benito, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Luc Masson, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sevran
- madame Pauline Massy, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rueil-Malmaison
- madame Lydia Mathez, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nemours
- madame Naoual Matsombe, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D
- madame Caroline Maturel, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Noisy-le-Grand
- monsieur Jean Mazic, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Siham Mcharek, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Juvisy-sur-Orge
- madame Nadia Megdoud, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- madame Sylvie Mekri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Maisons-Alfort / Alfortville
- monsieur Paul Menges, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20ème Piat
- madame Béatrice Mercier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- madame Melaaz Meridja, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bobigny
- monsieur Jacques Merrant, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- monsieur Romain Meslier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- madame Ronaldine Metelus, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Pantin
- madame Beatrice Mével, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Stains
- madame Hélène Meyer, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Les Ulis
- monsieur Olivier Mignot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- monsieur Olivier Moal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi le Blanc Mesnil
- monsieur Manuel Moenza, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- monsieur Ahmad Molaei, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Adolphe Mombela E Ompada, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rosny-sous-Bois
- madame Isabelle Monjoly, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Pontault-Combault
- madame Elisabeth Monti, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Fontenay-sous-Bois
- madame Sun Jin Moreira, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- madame Marie-Hélène Morin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Colombes
- madame Magali Morlot, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D
- madame Carine Muller, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nogent-sur-Marne
- madame Scholastique Murebwayire, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-Grand
- madame Alexandra Nadot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Conflans-Sainte-Honorine
- madame Marie Françoise Nallamoutou, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme prestations formations
- madame Françoise Nanni, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Meaux
- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

- madame Isabelle Negri, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Reuil Malmaison
- madame Marianne Nicoulin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Le Blanc-Mesnil
- madame Eve Prisca Nielbien, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Denis
- monsieur Rachid Ninach, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Laurence Noblet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bobigny
- madame Marie-Sylva Norca, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- monsieur Younes Nourizadeh, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Colombes
- madame Sandrine Ojea, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D jusqu'au 30 septembre 2020
- madame Sandra Okoua, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- monsieur Yves Ortega, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Paris
- madame Chafia Ouadah, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aulnay sous bois
- madame Zohra Ould Mohamed, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- monsieur Didier Pages, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cachan
- madame Manon Papa, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- madame Maryvonne Parcheminal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Savigny-sur-Orge
- monsieur Alexandre Pasturel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Créteil
- madame Sophie Pavan, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montrouge
- monsieur Darko Pavlovski, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aubervilliers
- madame Stéphanie Peigne, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Maisons-Alfort
- madame Delphine Pellerin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Issy-les-Moulineaux / Meudon
- madame Stéphanie Penon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sarcelles
- madame Alexia Perez, responsable d'équipe en agence de Savigny-le-Temple
- madame Sandrine Perie, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Fontenay-sous-bois
- madame Pascale Perrin-Monlouis, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- madame Isabelle Pervilhac, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rueil-Malmaison
- monsieur Joan Petyt, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- madame Sandrine Peyrol, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Evry
- madame Jessica Pezet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Meaux
- monsieur Richard Piat, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 6ème et 14ème Jean Moulin
- monsieur Grégory Picard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi La Ferté-sous-Jouarre
- madame Stéphanie Pierrot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- madame Sandrine Pinheiro, responsable d'équipe en agence de pôle emploi La Courneuve
- madame Monique Pipitone, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chennevières-sur-Marne
- madame Irène Pitel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Christophe Pitoux, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 6 et 14ème Jean Moulin
- monsieur Olivier Pollet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ermont
- madame Véronique Pontello, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chelles
- monsieur Jean-Paul Pontic, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Provins
- madame Hélène Pouech, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aubervilliers
- madame Christine Pournier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- madame Valerie Pouteau, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Lieusaint
- madame Isabelle Pouzet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montereau-Fault-Yonne
- madame Christelle Preauchat, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Brunoy
- madame Julia Puglia, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot

- monsieur Frédéric Quemy, responsable d'équipe en agence de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- monsieur Frédéric Rabeau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nemours
- madame Anne-Marie Rafa, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18<sup>ème</sup> Ney jusqu'au 30 septembre 2020
- madame Anne-Marie Rafa, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 11<sup>ème</sup> Baumarchais à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020
- madame Véronique Rakotomanana, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Viry-Châtillon
- monsieur Claude Ravenel, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- madame Hélène Régnard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Persan
- madame Nathalie Remy-Desrues, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme S@D
- monsieur Nicolas Renault, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Choisy-le-Roi
- madame Radia Rezzouk, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Levallois-Perret
- madame Catherine Ribon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Savigny-le-Temple
- monsieur Pascal Riffard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Etampes
- madame Elodie Rivière Tang, responsable d'équipe en agence de pôle emploi 6<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Jean Moulin
- madame Stéphanie Robby, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Trappes
- monsieur Philippe Robert, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 20<sup>ème</sup> Vitruve
- monsieur Arnaldo Rodrigues, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Issy-les-Moulineaux / Meudon
- madame Manuela Rodrigues, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9<sup>ème</sup> Saint Petersbourg
- madame Alixia Rodriguez, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Gratien
- madame Delphine Romac, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Meaux
- madame Anne-Sophie Romagny, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-la-Garenne
- monsieur Ronan Rosec, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 10<sup>ème</sup> Vicq d'Azir
- madame Laurence Roulon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Créteil
- madame Isabelle Rousseau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chelles
- madame Virginie Royer, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Pantin
- madame Mirjam Rudin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Neuilly-sur-Marne
- madame Leila Rui, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4<sup>ème</sup> Paul Lelong
- madame Catherine Saintigny, responsable d'équipe en agence de pôle emploi AVS placement Artistes
- madame Emmanuelle Saliari, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cergy
- madame Maud Salmon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Coulommiers
- monsieur Gilles Saloy, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- madame Catherine Sanchez, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vincennes
- madame Aminata Sangare, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sucy en Brie
- madame Fatima-Zahra Sassi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Gonesse
- madame Innocente Sathoud, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 18<sup>ème</sup> Ney
- madame Sylvie Sauter, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Virginie Sauvage, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Asnières-sur-Seine
- madame Fatmah Sayah, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Denis
- monsieur Fabien Schaller, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Les Mureaux
- madame Isabelle Scilla, responsable d'équipe en agence de pôle emploi de Versailles
- madame Blandine Sebdoun, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Champigny-sur-Marne
- madame Marie Sylvie Seguin, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19<sup>ème</sup> Armand Carrel

- madame Najed Sehri, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme compte personnel de formation
- madame Solène Seigneur, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Jamila Serhane, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme de traitement centralisé Noisy-le-Grand
- madame Valérie Servat, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sarcelles
- monsieur Joaquim Severino, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bondy
- madame Hadda Shili, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- monsieur Mohand Si Bachir, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- monsieur Juba Si Tayeb, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Aubervilliers
- madame Sylvie Sid, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Clichy-sous-bois
- madame Corinne Sidot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Alexandra Sinnan, responsable d'équipe en agence de pôle emploi La-Ferté-sous-Jouarre
- madame Jacqueline Sirven, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Batouli Soilihi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Antony
- madame Isabelle Soriano, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris Mission Insertion
- madame Nadiya Soufi, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Tremblay-en-France
- monsieur Fabrice Soulage, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- monsieur Rajiv Soundur, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- monsieur Sylvain Soureillat, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Savigny Le Temple
- madame Pascale Soyer, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Villejuif
- madame Snezana Spremo, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- monsieur Pascal Stamm, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Eléonore Sy, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Laila Tebbal, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 6ème et 14ème Jean Moulin
- monsieur Benoît Terrier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Dominique Tétard, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- madame Régine Theota, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville
- madame Laurence Thibaut, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Antony
- madame Magalie Thiolier, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Champs-sur-Marne
- madame Helene Thomas, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Lagny-sur-Marne
- madame Karine Thomas, responsable d'équipe en agence de pôle emploi les Ulis
- madame Sandrine Thomas, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Choisy-Le-Roi
- madame Martine Thuysbaert, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Handipass
- madame Stéphanie Tison, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- madame Nathalie Todouawoga, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Vitry sur Seine
- madame Anna Tony, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Le-Blanc-Mesnil
- madame Juliette Toribio, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Ermont
- madame Valerie Touya, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Trappes
- monsieur Alain Tranchevent, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Josiane Triolet, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Ouen

- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- monsieur Patrice Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Frédérick Ulloa Del Toro, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- madame Stella Vabaglio, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Coulommiers
- madame Christine Van den Brule, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- madame Myriam Van Hee, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Viry-Châtillon
- madame Klervia Vasse Delande, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- monsieur Grégory Venault, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- madame Nathalie Vernon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Guyancourt
- madame Chantal Vesta, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Ouen
- madame Dilia Vieira Oliveira, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Dourdan
- madame Sylvie Vilmot, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Pontault-Combault
- madame Véronique Vinci, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Catherine Vivies-Trovoada, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Lagny-sur-Marne
- monsieur Rosaire Vodouhe, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Drancy
- madame Marie France Voileau, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Rosny-sous-Bois
- monsieur Antoine Volclair, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- madame Catherine Walter, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Fontenay-sous-Bois
- madame Linda Wasilewski, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint-Germain-en-Laye
- madame Julia Weyland, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Sartrouville
- monsieur Charly Yarde, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Courbevoie
- monsieur Rudy Yerle, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- monsieur Franck Yonboue, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Bobigny
- madame Salima Youcef, responsable d'équipe en agence de Noisy-le-Sec
- monsieur Faycal Zaimeche, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Nanterre
- madame Véronique Zambon, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Brunoy
- madame Marie-Rose Zaynoun, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Cachan
- madame Nabila Zerkoune, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Saint Gratien
- madame Karima Ziani, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- monsieur Jacques Zoulikian, responsable d'équipe en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel

#### § 4 – référents métier

- madame Angélique Ade, référent métiers de pôle emploi Fontenay-sous-Bois
- madame Mirna Al Ali, référent métiers de pôle emploi Villeneuve Saint Georges
- madame Nabila Alitouche, référent métiers de pôle emploi La Courneuve
- madame Stephanie Amasse, référent métiers de pôle emploi Champigny-sur-Marne
- madame Samira Aouad, référent métiers de pôle emploi Pantin
- monsieur Gabriel Arellano, référent métiers de pôle emploi Bondy
- monsieur Souhil Asmaa, référent métiers de Pôle-emploi Paris Cardinet
- madame Carole Avezard, référent métiers de pôle emploi Savigny-le-Temple
- monsieur Frederic Bantos, référent métiers de pôle emploi La Ferté-sous-Jouarre
- madame Barbara Bariol, référent métiers de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- madame Eddi Belbachir, référent métiers de pôle emploi Sevran
- madame Emmanuelle Bellanger, référent métiers de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais

- madame Nassifa Bendaoud, référent métiers de pôle emploi pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- monsieur Fairouz Bendjebbour, référent métiers de pôle emploi Bondy
- monsieur Jugurtha Benmebarek, référent métiers de pôle emploi Ivry sur seine
- madame Rabia Bentounes, référent métiers de pôle emploi Bagneux
- madame Celine Berlinger, référent métiers de pôle emploi Avon
- monsieur Francois Bernard, référent métiers de pôle emploi Chennevières-sur-Marne
- madame Julie Bernard, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- madame Rosaria Berne, référent métiers de pôle emploi Gennevilliers
- monsieur Naouel Berrak, référent métiers de pôle emploi Stains
- madame Felismina Betourne, référent métiers de pôle emploi Ermont
- madame Elise Blancher, référent métiers de pôle emploi Levallois-Perret
- monsieur Sebastien Blier référent métier en agence de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- madame Chloé Boccon Gibod, référent métiers de pôle emploi Villejuif
- madame Dominique Bohec-Soave, référent métiers de pôle emploi Ivry-sur-Seine
- madame Sylvie Bonneau, référent métiers de pôle emploi Herblay
- madame Cindy Bonnet, référent métiers de pôle emploi Dourdan
- madame Ingrid Bonneville, référent métiers en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Soraya Boughazi, référent métiers de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- madame Odile Bourdier, référent métiers de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- madame Naima Bourhane, référent métiers de pôle emploi Ivry-sur-Seine
- monsieur Rachid Boussena, référent métiers de pôle emploi Pantin
- madame Emmanuele Bouvart, référent métiers de pôle emploi Créteil
- madame Houaida Braiek, référent métiers de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville
- monsieur Frederic Branger, référent métiers de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- monsieur Arnaud Brissart, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Piat
- madame Anne Buxerolles, référent métiers en plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Mariel Calme, référent métiers de pôle emploi Tremblay-en-France
- monsieur Nicolas Campos, référent métiers de pôle emploi Antony
- madame Corinne Caramadre, référent métiers de pôle emploi Saint-Ouen-l'Aumône
- monsieur Avelino Cardoso, référent métiers de pôle emploi Taverny
- madame Delphine Carneiro Meireles, référent métiers de pôle emploi Domont
- madame Elisabeth Cauchois, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Milene Chartrain, référent métiers de pôle emploi Trappes
- madame Laétitia Chastas, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- madame Carla Chau, référent métiers de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Nathalie Chaumeton, référent métiers de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- madame Sandrine Chelighem, référent métiers de pôle emploi Villejuif
- madame Sylvie Cinar, référent métiers de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- monsieur Bruno Cocozza, référent métiers de pôle emploi Le Blanc-Mesnil
- madame Catherine Colucci, référent métiers de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- monsieur Jean-Francois Cornet, référent métiers de pôle emploi Coulommiers
- monsieur Stephane Cornette, référent métiers de pôle emploi Courbevoie
- monsieur Julien Cuffel, référent métiers de pôle emploi Paris 19ème Laumière
- monsieur Olivier D'Abunto, référent métiers de pôle emploi Montmorency
- madame Veronique Daudin, référent métiers de pôle emploi Mitry-Mory
- monsieur Jean-Pierre Dauvergne, référent métiers de pôle emploi Cergy
- monsieur Stéphane De Boyer d'Eguilles, référent métiers de la plateforme de traitement centralisé Courbevoie
- madame Ludivine De Quelen, référent métiers de pôle emploi Montrouge
- madame Carla De Sa Rodrigues, référent métiers de pôle emploi Saint-Maur-des-Fossés
- monsieur Emmanuel De Sousa, référent métiers de la plateforme de traitement centralisé Noisy-le-Grand
- madame Aurelia Debeaune, référent métiers de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- monsieur Handan Demirkan, référent métiers de pôle emploi Villeneuve-saint-georges
- madame Mylene Denelle, référent métiers de pôle emploi Noisy-le-sec / Romainville
- madame Stéphanie Derras, référent métiers de pôle emploi Ermont

- madame Agnès Desjouis, référent métiers de la plateforme de contrôle de recherche d'emploi
- madame Assata Dia, référent métiers de pôle emploi L'Haÿ-les-Roses
- madame Simone Diallo, référent métiers de pôle emploi Versailles
- madame Mariatou Diarra, référent métiers de pôle emploi roissy CDG
- madame Marie Céline Dieng, référent métiers de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- madame Claire Dijoux, référent métiers de pôle emploi Handipass
- madame Angélique Dikranian-Noel, référent métiers de la plateforme de traitement centralisé Courbevoie
- madame Linda Diomar, référent métiers de pôle emploi Viry-Châtillon
- monsieur Stephane Doigneaux, référent métiers de pôle emploi Cergy
- madame Odile Dolape, référent métiers de pôle emploi Saint-Ouen-l'Aumone
- monsieur Guy Dorsan, référent métiers de pôle emploi Sevran
- monsieur Florian Ducourtioux, référent métiers de pôle emploi Etampes
- monsieur François Duhalde, référent métiers de pôle emploi Argenteuil
- madame Erika Duogene, référent métiers de la plateforme prestations formations
- monsieur Arnaud Durand, référent métiers de pôle emploi Garges-lès-Gonesses
- monsieur Marc Ebzant, référent métiers de pôle emploi Sainte-Geneviève-des-Bois
- monsieur Birol Ekici, référent métiers de pôle emploi Montrouge
- madame Leila El Boukri, référent métiers de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- monsieur Olivier Engel, référent métiers de pôle emploi Levallois-Perret
- monsieur Philippe Espagnac, référent métiers de la plateforme contrôle de recherche d'emploi
- monsieur Jérôme Etienne, référent métiers de pôle emploi Saint-Gratien
- madame Christine Farre, référent métiers de pôle emploi Conflans-Sainte-Honorine
- madame Marwan Fath, référent métiers de pôle emploi Paris 19ème Laumière
- madame Helene Faurie, référent métiers de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- monsieur Philippe Fauries, référent métiers de pôle emploi Cergy
- madame Monserrat Felicite, référent métiers de pôle emploi de Rambouillet
- monsieur Florent Fessy, référent métiers de pôle emploi Epinay-sur-Seine
- madame Celine Fichet, référent métiers de pôle emploi Plaisir
- madame Catherine Fily, référent métiers de pôle emploi Trappes
- madame Pilar Fouasse Anton, référent métiers de pôle emploi Maisons-Alfort / Alfortville
- madame Martine Foucher, référent métiers de l'agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Martine Foucher, référent métiers de l'agence de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- monsieur Johann Froissard, référent métiers de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- madame Sandrine Fuhrer, référent métiers de pôle emploi Epinay-sur-Seine
- madame Niematallah Gacem, référent métiers de pôle emploi Drancy
- madame Catherine Galibert, référent métiers de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- madame Sarah Gardent, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Ney
- madame Elisabeth Gatine, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Genevoix
- madame Virginie Genty, référent métiers de pôle emploi Champigny-sur-Marne
- madame Monaa Gharsa, référent métiers de pôle emploi Poissy
- madame Veronique Gosselin, référent métiers de pôle emploi Issy-les-Moulineaux / Meudon
- madame Elodie Gouffier, référent métiers de pôle emploi Meaux
- monsieur Henri Greve, référent métiers de pôle emploi Antony
- madame Anne Grobon, référent métiers de pôle emploi Dammarie-les-Lys
- madame Martine Gueho, référent métiers de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Leila Guessyere, référent métiers de pôle emploi Saint-Denis
- monsieur Christophe Guilleman Vignoli, référent métiers de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- madame Virginie Guillot, référent métiers de pôle emploi Montereau-Fault-Yonne
- monsieur Guillaume Hennuy, référent métiers de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Virgine Heras, référent métiers de pôle emploi Versailles
- madame Nouja Idjakirene, référent métiers de pôle emploi Levallois-Perret
- madame Samia Ikhentane, référent métiers de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- madame Isabel Jezo, référent métiers de pôle emploi Guyancourt
- madame Claude Jouselin, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Jamel Kadi, référent métiers de pôle emploi spectacle AVS indemnisation

- madame Leila Kara, référent métiers de pôle emploi Bezons
- madame Rabia Khabbiza, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Piat
- madame Chehrazed Kheroua, référent métiers de pôle emploi Neuilly-sur-Marne
- madame Patricia Kruk, référent métiers de pôle emploi Evry
- madame Nathalie Labeau, référent métiers de pôle emploi Créteil
- monsieur Jacques Lacour, référent métiers de pôle emploi Nemours
- madame Sabella Lammens, référent métiers de pôle emploi Noisy-le-Grand
- monsieur Laurent Landelle, référent métiers de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- madame Manuela Langlois, référent métiers de pôle emploi Palaiseau
- monsieur Sébastien Laporte, référent métiers de pôle emploi Sartrouville
- madame Aurelie Lascoutouna, référent métiers de pôle emploi Savigny-sur-Orge
- madame Carole Latil, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Franck Laussy, référent métiers de pôle emploi Sarcelles
- madame Sylvie Laydet, référent métiers de pôle emploi Reuil Malmaison
- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers de pôle emploi spectacle AVS indemnisation
- monsieur Mathieu Le Moine, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Gariel Lebon, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Piat
- madame Raphaëlle Lecoq, référent métiers de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- monsieur Philippe Lefevre, référent métiers de pôle emploi Vincennes
- monsieur Samuel Lemoine, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Piat
- monsieur Thierry Leopold, référent métiers de pôle emploi Choisy-le-Roi
- monsieur Gilles Leroy, référent métiers de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- madame Armelle Lesaicherre, référent métiers de pôle emploi Trappes
- monsieur Romain Lherbier, référent métiers de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersbourg
- madame Florence L'Honorey Chailloux, référent métiers de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Johane Longchamps, référent métiers de pôle emploi Torcy
- madame Sylvie Lopes, référent métiers de pôle emploi Drancy
- madame Amelia Lucas, référent métiers de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Rahnia Maafi, référent métiers de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Sabrina Maamar, référent métiers de pôle emploi Saint-Denis
- madame Kiabelo Madouda Miateho, référente métiers de pôle emploi Colombes
- madame Rachida Maghrane, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur René Mamelli, référent métiers de pôle emploi Torcy
- monsieur Sylvain Mann, référent métiers de pôle emploi Evry
- monsieur Mohamed Redha Mansouri, référent métiers de pôle emploi Clichy-la-Garenne
- madame Lucile Maria, référent métiers de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- madame Violetta Marnigan, référent métiers de pôle emploi Paris 20ème Vitruve
- monsieur Jean Pierre Markaryan, référent métiers de pôle emploi Choisy-le-Roi
- madame Marina Marques, référent métiers de pôle emploi Pontault-Combault
- madame Corine Martens, référent métiers de pôle emploi Paris Mission Insertion
- madame Adélia Martins, référent métiers de la plateforme S@D
- madame Cindy Martins, référent métiers de pôle emploi Brie-Comte-Robert
- monsieur Stéphane Marty, référent métiers de l'agence de pôle emploi Paris 10ème Vicq d'Azir
- madame Stéphanie Mary Maison, référent métiers de pôle emploi Viry-Châtillon
- madame Monique Masclé, référent métiers de pôle emploi Evry
- madame Kiabelo Madouda Miateho, référent métiers de pôle emploi Colombes
- monsieur Halim Mazed, référent métiers en agence de pôle emploi Montreuil-sous-bois
- monsieur Idriss Melka, référent métiers de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- madame Léone Merabli, référent métiers de la plateforme contrôle de recherche d'emploi
- madame Hadda Merouane, référent métiers de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur Quentin Mervelay, référent métiers de pôle emploi spectacle AVS placement artistes
- madame Emilie Mestian, référent métiers de pôle emploi Sartrouville
- madame Sherazade Mezlaoui, référent métiers de pôle emploi Arpajon
- madame Karine Michoux, référent métiers de la plateforme de traitement centralisé Paris
- monsieur Jean Michel Miranda, référent métiers de pôle emploi Gonesse
- madame Aurelie Miserotti, référent métiers de pôle emploi Meaux

- madame Hanane Mokhtari, référent métiers de pôle emploi Tremblay-en-France
- madame Nathalie Molteni, référent métiers de pôle emploi Chessy Val d'Europe
- monsieur Antoine Moretti, référent métiers de pôle emploi Paris 15ème Brancion
- monsieur Hugo Moulin, référent métiers de pôle emploi Antony
- madame Maria Moutou, référent métiers de pôle emploi Poissy
- madame Eve Nabeti, référent métiers de pôle emploi Sucy-en-Brie / Chennevières-sur-Marne
- monsieur Fahim Nasri, référent métiers de pôle emploi Aubervilliers
- monsieur Adji Ndiaye, référent métiers de pôle emploi Aubervilliers
- monsieur Maury Ngantsi, référent métiers de pôle emploi Noisy-le-Sec
- monsieur Nicolas N'Guyen, référent métiers de pôle emploi Cachan
- madame Marina Nicolas, référent métiers de pôle emploi Longjumeau
- monsieur Samuel Njoh Njoh, référent métiers de pôle emploi Montreuil-sous-Bois
- monsieur Frédéric Nourry, référent métiers de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- madame Maria Cristina Olivier, référent métiers de pôle emploi Paris 18ème Ney
- monsieur Henri Ota, référent métiers de pôle emploi Choisy le Roi
- monsieur Noez Oueslati, référent métiers de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- madame Sawsane Ould, référent métiers de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- madame Stéphanie Paschung, référent métiers de pôle emploi Livry-Gargan
- madame Murielle Passerieux, référent métiers de pôle emploi Sarcelles
- madame Hélène Pech, référent métiers de pôle emploi Boulogne-Billancourt
- madame Claire Peroux, référent métiers de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Rina Phonepraseuth, référent métiers de pôle emploi Evry
- monsieur Yves Phuez, référent métiers de la plateforme S@D
- monsieur Jean-Philippe Pluquet, référent métiers de la plateforme de traitement centralisé Lieusaint
- monsieur Romain Ponsot, référent métiers de pôle emploi Brunoy
- madame Gwennaëlle Porte, référent métiers ad intérim Paris 15ème Brancion
- monsieur Nicolas Prats, référent métiers de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- monsieur Benoît Prière, référent métiers de pôle emploi Paris 1, 2, 3 et 4ème Paul Lelong
- madame Maggaly Proust, référent métiers de pôle emploi Saint-Germain-en-Laye
- monsieur Bernard Pucheu, référent métiers de pôle emploi Paris 19ème Armand Carrel
- monsieur Stéphane Prud Homme, référent métiers de pôle emploi Asnières-sur-Seine
- madame Sylvie Prudhomme, référent métiers en plateforme contrôle de recherche d'emploi de Noisy-le-Grand
- madame Evelyne Pupin, référent métiers de pôle emploi Courbevoie
- madame Mélanie Quinchon, référent métiers de pôle emploi Persan
- madame Rachida Rahmani, référent métiers de pôle emploi Rueil-Malmaison
- madame Roselyne Rameau, référent métiers de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Emmanuelle Rameix, référent métiers de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Manal Reau, référent métiers de pôle emploi Colombes
- madame Frederique Reault, référent métiers de pôle emploi Clichy-sous-Bois
- madame Elisabeth Rebours, référent métiers de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- madame Marie-Françoise Rehaili, référent métiers de pôle emploi Argenteuil
- monsieur Frédéric Renaux, référent métiers de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- monsieur Marc Rene, référent métiers de pôle emploi Paris 11ème Beaumarchais
- monsieur Patrick Reno, référent métiers de pôle emploi Rueil-Malmaison
- monsieur Fabrice Rey, référent métiers de pôle emploi Paris 6ème et 14ème Jean Moulin
- madame Vanessa Rezazgui, référent métiers de pôle emploi Brétigny sur Orge
- monsieur Cedric Rinaldi, référent métiers de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- madame Stéphanie Rochard, référent métiers de pôle emploi Lagny-sur-Marne
- monsieur Olivier Rode, référent métiers de pôle emploi Juvisy-sur-Orge
- madame Roselyne Roko, référent métiers de pôle emploi Saint Denis
- monsieur Wilfried Rousseau, référent métiers de pôle emploi Asnières-sur-Seine
- madame Olivia Ruivo, référent métiers de pôle emploi Nanterre
- madame Anne Sabatino, référent métiers de pôle emploi Maison-Alfort
- monsieur Samir Sahi, référent métiers de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- madame Nadine Saint Cilly, référent métiers de pôle emploi Juvisy-sur-Orge
- monsieur Mohamed Salhi, référent métiers de pôle emploi Nogent-sur- Marne

- madame Saida Salmi, référent métiers de pôle emploi Les Ulis
- madame Joséphine Salmon, référent métiers de pôle emploi Paris 5ème et 13ème Daviel
- monsieur Annelloreo Sant-Anna, référent métiers de pôle emploi spectacle AVS placement techniciens
- madame Cécile Sassus, référent métiers de pôle emploi Maisons-Alfort / Alfortville
- madame Sylvie Sato, référent métiers de pôle emploi AVS placement artistes
- madame Béatrice Seznec, référent métiers de pôle emploi Paris 16ème et 17ème Cardinet
- monsieur David Sinet, référent métiers de pôle emploi Chelles
- madame Mélanie Suyatno, référent métiers de pôle emploi Aubervilliers
- monsieur Stephane Tabourneau, référent métiers de pôle emploi Clichy-la-Garenne
- madame Béatrice Tayebi, référent métiers de pôle emploi Mantes-la-Jolie
- madame Barbara Theys, référent métiers de pôle emploi Vitry-sur-Seine
- monsieur Zakaria Tomis, référent métiers de pôle emploi Issy les Moulineaux
- madame Kimi Touret, référent métiers de pôle emploi Paris 18 ème Ney
- madame Laurence Trochet, référent métiers de pôle emploi Puteaux
- madame Catherine Trotel, référent métiers de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- madame Dolorès Vachon, référent métiers référent métiers de pôle emploi Garges les Gonesse
- monsieur David Valentin, référent métiers de pôle emploi Paris 6ème et 14ème Jean Moulin
- madame Rachel Varin, référent métiers de pôle emploi Nanterre
- monsieur Stephane Vaugouin, référent métiers de pôle emploi Provins
- madame Emmanuelle Vicari, référent métiers de pôle emploi Corbeil-Essonnes
- madame Carine Villemont, référent métiers de pôle emploi Aulnay-sous-Bois
- madame Corinne Weaver, référent métiers de pôle emploi CIDC Campus Noisy-le-Grand
- madame Safiya Yacine, référent métiers de pôle emploi Gonesse
- madame Nihal Yilmaz, référent métiers de pôle emploi Les Mureaux
- monsieur M Barka Zaidi, référent métiers de pôle emploi Saint-Ouen
- madame Naïma Zemat, référent métiers de pôle emploi Paris 7, 8 et 9ème Saint Petersburg
- monsieur Mohamed Naoufel Ziane, référent métiers de pôle emploi Paris 12ème Diderot
- monsieur Redha Zidane, référent métiers de pôle emploi Rosny-sous-Bois
- madame Christine Zorgati, référent métiers de pôle emploi Les Ulis

#### § 5 – Directeurs territoriaux

- madame Caroline Bacchini, directrice territoriale Seine et Marne
- madame Marion Badenes–Lopez, directrice territoriale Hauts de Seine
- monsieur Philippe Campe, directeur territorial des Yvelines
- madame Margot Cantero, directrice territoriale de l'Essonne
- monsieur Jean-Philippe Delcourt, directeur territorial du Val d'Oise
- monsieur Nicolas Garnier, directeur territorial Paris
- monsieur Guillaume Koning, directeur territorial Seine-Saint-Denis
- madame Dominique Largaud, directrice territoriale Val de Marne

#### § 6 – Directeurs territoriaux délégués

- monsieur Antonio Alves, directeur territorial délégué Val d'Oise Ouest
- madame Dominique Bartoli, directrice territoriale déléguée Seine-Saint-Denis Est
- monsieur Philippe Carpentier, directeur territorial délégué Seine-et-Marne Nord
- monsieur David Cedille, directeur territorial délégué Hauts-de-Seine Nord
- monsieur Olivier Deest, directeur territorial délégué Yvelines grand Ouest
- monsieur Xavier Desoblin, directeur territorial délégué Paris Citius
- madame Géraldine Draï, directrice territoriale déléguée Val d'Oise Est
- madame Catherine Duperoux, directrice territoriale déléguée Seine-Saint-Denis Centre
- madame Anne-Marie Guillorel, directrice territoriale déléguée Paris Altius
- monsieur El Hachemi Lamari, directeur territorial délégué Yvelines grand Est
- madame Stéphanie Le Cam directrice territoriale déléguée Seine-et-Marne Sud
- madame Nathalie Lemaître, directrice territoriale déléguée Val-de-Marne Ouest
- monsieur Kiyenika Mayindu, directeur territorial délégué Hauts-de-Seine Sud
- madame Carole Rolland, directrice territoriale déléguée, Val de Marne Est
- madame Caroline Rubio, directrice territoriale déléguée Seine-Saint-Denis Ouest
- madame Fabienne Saillant, directrice territoriale déléguée Paris Fortius

- monsieur Bernard Thomas, directeur territorial délégué Essonne Est

### **Article 6 – Dispositions finales**

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

### **Article 7 – Abrogation et publication**

La décision IdF n° 2020-25 DS Agences du 28 août 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 28 septembre 2020.

Philippe Bel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Ile-de-France

## Décision IdF n° 2020-33 DS DT du 28 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-2, L. 5426-8-1 à -3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-25 et -26, R.5412-8, R.5426-11, R.5426-18 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment ses articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

## Article 1 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 6 à l'effet de, signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les conventions locales ou départementales de subvention,
- 3) les autres conventions d'initiative territoriale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 4) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 139 000 euros HT.

## Article 2 – Prestations en trop versées

### § 1 – Délai

Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement des prestations en trop versées :

- dans la limite de 36 mois aux personnes désignées au § 3 de l'article 6
- dans la limite de 48 mois aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 6.

### § 2 – remise de dettes

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 6 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées :

- d'un montant inférieur à 1000 euros lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers ;
- dans la limite de 650 euros pour accorder une remise lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage

### § 3 – Admission en non valeur

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 6 à l'effet d'admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées, d'un montant inférieur à 1000 euros lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers

§ 4 – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1, § 2 et § 3 de l'article 6 à l'effet de statuer sur les demandes d'admission en non valeur lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage dans la limite de 1000 euros.

## Article 3 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 6 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement.

## Article 4 – Recours hiérarchiques

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 6, à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours hiérarchiques formés par les usagers et autres tiers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional.

## Article 5 – Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 6 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de la direction territoriale ou à l'animation du service public territorial de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

## Article 6 – Délégués

### § 1 – directeurs territoriaux

- madame Caroline Bacchini, directrice territoriale Seine et Marne

- madame Marion Badenes–Lopez, directrice territoriale Hauts de Seine
- monsieur Philippe Campe, directeur territorial des Yvelines
- madame Margot Cantero, directrice territoriale de l'Essonne
- monsieur Jean-Philippe Delcourt, directeur territorial du Val d'Oise
- monsieur Nicolas Garnier, directeur territorial Paris
- monsieur Guillaume Koning, directeur territorial Seine-Saint-Denis
- madame Dominique Largaud, directrice territoriale Val de Marne

## § 2 – directeurs territoriaux délégués

- monsieur Antonio Alves, directeur territorial délégué Val d'Oise Ouest
- madame Dominique Bartoli, directrice territoriale déléguée Seine-Saint-Denis Est
- monsieur Philippe Carpentier, directeur territorial délégué Seine-et-Marne Nord
- monsieur David Cedille, directeur territorial délégué Hauts-de-Seine Nord
- monsieur Olivier Deest, directeur territorial délégué Yvelines grand Ouest
- monsieur Xavier Desoblin, directeur territorial délégué Paris Citius
- madame Géraldine Draï, directrice territoriale déléguée Val d'Oise Est
- madame Catherine Duperoux, directrice territoriale déléguée Seine-Saint-Denis Centre
- madame Anne-Marie Guillorel, directrice territoriale déléguée Paris Altius
- madame Fabienne Saillant, directrice territoriale déléguée Paris Fortius
- monsieur El Hachemi Lamari, directeur territorial délégué Yvelines grand Est
- madame Stéphanie Le Cam directrice territoriale déléguée Seine-et-Marne Sud
- madame Nathalie Lemaître, directrice territoriale déléguée Val-de-Marne Ouest
- monsieur Kiyenika Mayindu, directeur territorial délégué Hauts-de-Seine Sud
- madame Carole Rolland, directrice territoriale déléguée, Val de Marne Est
- madame Caroline Rubio, directrice territoriale déléguée Seine-Saint-Denis Ouest
- monsieur Bernard Thomas, directeur territorial délégué Essonne Est

## § 3 – Responsable de service

- monsieur Samy-Pierre Aitouhhamou, responsable de service à la direction territoriale Paris
- madame Olivia Tripier, responsable de service à la direction territoriale Val de Marne
- madame Nicole Monfils, responsable de service de la direction territoriale Seine Saint Denis
- madame Lucie Fosse Cressot, responsable de service de la direction territoriale Hauts de Seine à compter du 01 octobre 2020

## Article 7 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

## Article 8 – Abrogation et publication

La décision IdF n° 2020-27 DS DT du 28 août 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 28 septembre 2020.

Philippe Bel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Ile-de-France

## Décision IdF n° 2020-34 DS Dépense du 28 septembre 2020

### Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2019-15 du 12 février 2019 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

#### Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement:

- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
- monsieur Jérôme Giudicelli, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Catherine Adnot-Mallet, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et des relations extérieures
- madame Marjorie Nguyen, directrice achats finances
- monsieur Stephan Joly, directeur environnement du travail
- monsieur Grégory Chagnon, directeur pilotage de la performance financière
- madame Marie Wallis, directrice du développement RH et de l'accompagnement managérial
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations

#### Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Ile de France, le bon à payer d'une opération de dépense :

- madame Séverine Broilliard, directrice des services de médiation et médiatrice
- monsieur Gilles Jolivald, directeur de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
- madame Sandrine Hervé, directrice du partenariat et des relations extérieures
- madame Emmanuelle Levitte, directrice de la communication
- monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques
- madame Sophie Damolida, directrice de la sécurité et de la qualité de vie au travail
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Annie Masgnaux, responsable de service moyens généraux
- madame Nathalie Vu, responsable de service achats-marchés et approvisionnement
- monsieur Julien Arago responsable de service administration du personnel et paie
- madame Alice Gouveia, responsable de service comptabilité à compter du 01 octobre 2020

### **Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2**

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

### **Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
- monsieur Jérôme Giudicelli, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Catherine Adnot-Mallet, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et des relations extérieures
- madame Marjorie Nguyen, directrice achats finances
- monsieur Stephan Joly, directeur environnement du travail
- monsieur Grégory Chagnon, directeur pilotage de la performance financière
- madame Marie Wallis, directrice du développement RH et de l'accompagnement managérial
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations

### **Article 5 – Abrogation**

La décision IdF n° 2020-28 DS Dépense du 28 août 2020 est abrogée.

### **Article 6 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Noisy-le-Grand le 28 septembre 2020.

Philippe Bel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Ile-de-France

## Décision IdF n° 2020-35 DS DR du 28 septembre 2020

# Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, L.5312-9, L.5312-10, L.5312-13, L.5412-2, R.5312-4 à R.5312-6, R.5312-19 et R.5312-23 à R.5312-26, R.5412-1, R.5412-5, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8 à R.5426-11,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Décide :

## Section 1 – Fonctionnement général

### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et approbations hiérarchiques de déplacement

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 18 à l'effet de signer les instructions et notes à destination du réseau.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3 et § 4 de l'article 18 à l'effet de signer :

- 1) les actes et correspondances nécessaires aux activités du service,
- 2) les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, les décisions accordant une prime ou indemnité, ainsi que, sauf en ce qui concerne des déplacements hors de la région, les approbations hiérarchiques de déplacement, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule.

### Article 2 – Marchés publics

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 18 à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 1 000 000 HT,
- 2) les bons de commande quelque soit leurs montants
- 3) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution (y compris la résiliation) de marchés publics, quel que soit leur montant.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 2 de l'article 18 à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 139 000 HT euros HT,
- 2) les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,

- 3) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris leur résiliation, quel que soit leur montant.

**§ 3** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer :

- 1) les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT,
- 2) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution de marchés publics, quel que soit leur montant, à l'exception des actes ayant une incidence financière et de la résiliation :
  - o monsieur Freddy Janky, responsable de service sécurité des biens et des personnes
  - o madame Nathalie Vu, responsable de service achats-marchés et approvisionnements
  - o monsieur Denis Hermouet, responsable de service prévention et lutte contre les fraudes
  - o madame Annie Masgnaux, responsable de service moyens généraux
  - o madame Gwen Le Tinier, responsable de service patrimoine immobilier
  - o madame Alice Gouveia, responsable de service comptabilité à compter du 01 octobre 2020
  - o madame Brigitte Chochoy, responsable du pôle logistique, technologie et information
  - o monsieur Philippe Gouzer, responsable du pôle siège
  - o monsieur Patrick Bittel, responsable du pôle fildirect
  - o madame Jacqueline Bursac, responsable du pôle comptabilité fournisseurs
  - o madame Sophie Moulinier, responsable du pôle affaires juridiques
  - o monsieur Laurent Deligny, responsable du pôle prévention et lutte contre les fraudes GC

## Section 2 – Autres contrats

### Article 3 – Partenariat et autres contrats

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 18 à l'effet de signer les conventions locales, départementales et régionales de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion conclues avec des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage.

## Section 3 – Gestion immobilière

### Article 4 – Baux, acquisitions, aliénations de biens immobiliers et autorisations d'urbanisme

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer :

- 1) les baux et les actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, que Pôle emploi ait qualité de preneur ou bailleur,
- 2) les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers,
- 3) les demandes d'autorisations d'urbanisme :
  - o monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
  - o monsieur Jérôme Giudicelli, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
  - o monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Catherine Adnot-Mallet, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et des relations extérieures
  - o monsieur Stephan Joly, directeur environnement du travail

## Section 4 – Ressources humaines

### Article 5 – Gestion des ressources humaines

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, concernant les agents de la direction régionale à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs, les documents et actes nécessaires à la gestion des ressources humaines, y compris le recrutement, la rupture du contrat et les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception,

dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme :

- monsieur Jérôme Giudicelli, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Catherine Adnot-Mallet, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
- monsieur Gilles Jolivald, directeur de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
- monsieur Emmanuel Blanc, directeur en charge des relations sociales et l'accompagnement des projets
- madame Marie Wallis, directrice du développement RH et de l'accompagnement managérial
- madame Sophie Damolida, directrice en charge de la sécurité des personnes et des biens et de la qualité de vie au travail

## Section 5 – Décisions de sanction et décisions suite à recours

### Article 6 – Recours hiérarchiques

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 18 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours hiérarchiques formés par les usagers et autres tiers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional.

### Article 7 – Décisions de sanction

Délégation est donnée à monsieur Denis Hermouet responsable du service prévention et lutte contre les fraudes à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement, ainsi que les décisions appliquant la pénalité administrative.

En cas d'absence ou d'empêchement, monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques, bénéficie de cette même délégation.

### Article 8 – Recours préalables obligatoires

Délégation est donnée à monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques, à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement et contre les décisions appliquant la pénalité administrative en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

En cas d'absence ou d'empêchement, ou si la décision objet du recours a été signée par le délégataire permanent mentionné au présent article, les personnes désignées au § 1 de l'article 18 bénéficient de cette même délégation.

## Section 6 – Prestations en trop versées

### Article 9 – Délais

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées sans limite de délais :

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci après à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de 60 mois :

- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

#### **Article 10 – Remise de dettes**

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées, pour tout montant, lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers :

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées, dans la limite de 5000 euros, lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers :

- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 3** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage dans la limite de 650 euros.

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

#### **Article 11 – Admissions en non-valeur**

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnées à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations :

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 2** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnées à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, dans la limite de 1000 euros :

- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 3** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de statuer sur les demandes d'admission en non valeur lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage dans la limite de 1000 euros :

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

## **Section 7 – Contentieux en matière de recouvrement**

### **Article 12 – Contrainte**

**§ 1** – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou pour le compte d'un tiers et faire procéder à son exécution :

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées ci-dessus, les personnes désignées ci-après bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur David Naulet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- madame Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 2** – Délégation permanente est donnée aux personnes désignées aux § 1 du présent article à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer la pénalité administrative.

### **Article 13 – Autres**

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer tout acte nécessaire pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente (y compris constituer avocat ou avoué), devant toute juridiction en demande et en défense, dans tout litige en matière de recouvrement des prestations et sommes mentionnées aux sections 6 et 7.

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement

## **Section 8 – Plaintes, contentieux, transactions et production au passif**

### **Article 14 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente :

- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
- monsieur Stéphan Joly, directeur environnement du travail
- madame Sophie Damolida, directrice en charge de la sécurité des personnes et des biens et de la qualité de vie au travail
- monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques
- monsieur Freddy Janky responsable de service sécurité des personnes et des biens
- madame Sophie Moulinier, responsable du pôle affaires juridiques

### Article 15 – Contentieux

Délégation est donnée à l'effet de signer les actes nécessaires pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente dans tout litige, devant toute juridiction en demande et en défense, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Ile-de-France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale :

**§ 1** – en matière de placement et gestion des droits des demandeurs d'emploi, et recouvrement des prestations et sommes mentionnées en section 6 à :

- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- madame Corinne Noel, directrice de la plateforme contentieux et incidents de paiement

**§ 2** – en matière de fraudes, à l'exception des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi à :

- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques ;
- monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques
- monsieur Denis Hermouet responsable de service prévention et lutte contre les fraudes
- monsieur Laurent Deligny, responsable du pôle prévention et lutte contre les fraudes GC

**§ 3** – en matière de gestion des ressources humaines, à l'exception :

- des litiges relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et accords collectifs nationaux de travail et à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale,
- des litiges relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale concernant la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public,
- d'un litige entre Pôle emploi et un agent porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou cadre supérieur,
- à :
  - o monsieur Jérôme Giudicelli, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
  - o monsieur Gilles Jolivald, directeur de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
  - o monsieur Emmanuel Blanc, directeur en charge des relations sociales et l'accompagnement des projets
  - o madame Marie Wallis, directrice du développement RH et de l'accompagnement managérial
  - o madame Sophie Damolida, directrice en charge de la sécurité des personnes et des biens et de la qualité de vie au travail

**§ 4** – en toute autre matière, à l'exception des litiges :

- entre Pôle emploi et un partenaire institutionnel,
- relatifs à l'exécution d'une convention sur laquelle ou d'un marché public sur lequel le conseil d'administration a délibéré,
- se rapportant à une prise de participation financière ou la participation à des groupements d'intérêt économique, groupements d'intérêt public ou groupements européens de coopération territoriale,

- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi,
- à :
  - o monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
  - o madame Marjorie Nguyen, directrice achats et finances
  - o madame Sophie Damolida, directrice en charge de la sécurité des personnes et des biens et de la qualité de vie au travail
  - o monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques
  - o monsieur Freddy Janky responsable de service sécurité des personnes et des biens
  - o madame Sophie Moulinier, responsable du pôle affaires juridiques

### **Article 16 – Transactions**

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 18 à l'effet de signer les transactions prévoyant le versement d'une somme d'un montant total inférieur à 50 000 euros.

### **Article 17 – Production au passif des entreprises en procédure collective**

Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres sont produites au passif des entreprises en procédure collective :

- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques
- madame Marjorie Nguyen, directrice achats et finances
- monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques
- madame Sophie Moulinier, responsable du pôle affaires juridiques

## **Section 9 – Délégués et dispositions diverses**

### **Article 18 – Délégués**

#### **§ 1 – directeurs régionaux adjoints**

- madame Catherine Adnot-Mallet, directrice régionale adjointe en charge de la stratégie, et des relations extérieures
- monsieur Denis Cavillon, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jérôme Giudicelli, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Rochdi Moubakir, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la maîtrise des risques

#### **§ 2 – Directeurs de services**

- monsieur Emmanuel Blanc, directeur en charge des relations sociales et de l'accompagnement des projets
- madame Séverine Broilliard, directrice des services de médiation et médiatrice
- madame Valérie Caille, directrice de la production régionale
- monsieur Grégory Chagnon, directeur pilotage de la performance financière
- madame Sophie Damolida, directrice en charge de la sécurité des personnes et des biens et de la qualité de vie au travail
- madame Sandrine Hervé, directrice du partenariat et des relations extérieures
- monsieur Gilles Jolivald, directeur de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
- monsieur Stephan Joly, directeur environnement du travail
- madame Marie Jost, directrice du lab Ile-de-France
- monsieur Christophe Leclerc, directeur des opérations
- monsieur Alain Lequin, directeur de la maîtrise des risques
- madame Emmanuelle Levitte, directrice de la communication
- madame Marjorie Nguyen, directrice achats finances
- madame Marie Wallis, directrice du développement RH et de l'accompagnement managérial

#### **§ 3 – Responsables de service**

- madame Catherine Alaguillaume, responsable de service prévention et santé au travail
- madame Séverine Alexandre, responsable de service diversité et qualité de vie au travail
- madame Nathalie Augustyniak, responsable de service pilotage de la performance sociale
- monsieur Julien Arago, responsable de service administration du personnel et paie
- monsieur Patrick Bautista, responsable de service appui applicatifs et réglementaire
- monsieur Amar Benaissa, responsable de service pilotage
- madame Elisabeth Bougheriou, responsable de service maîtrise des risques et contrôle interne
- madame Dominique Bouzonvilliers, responsable de service accompagnement des managers
- madame Alice Gouveia, responsable de service comptabilité à compter du 01 octobre 2020
- monsieur Christophe Collinet, responsable de service offre de service aux demandeurs d'emploi, entreprises et orientation
- madame Nathalie Heller Barthomeuf, responsable de service formation
- monsieur Denis Hermouet responsable de service prévention et lutte contre les fraudes
- monsieur Freddy Janky, responsable de service sécurité des personnes et des biens
- madame Gwen Le Tinier, responsable de service patrimoine immobilier
- madame Céline Laugaro, responsable de service accompagnements des projets
- madame Sophie Legal, responsable de service contrôle de gestion
- madame Annie Masgnaux, responsable de service moyens généraux
- madame Angélique Mayet, responsable de service stratégie et innovation
- monsieur Gaël Millet, responsable de service emplois et carrières
- monsieur Fabien More, responsable de service investigations
- monsieur Jean-Paul Mosengo Ipaon, responsable de service support en systèmes d'information
- monsieur Laurent Pfeiffer, responsable de service méthode, organisation et qualité
- monsieur Mario Triolo, responsable de service relations sociales
- monsieur Jérémy Vallat, responsable de service appui au pilotage et à la gouvernance
- monsieur Philippe Voisinne, responsable de service communication externe
- madame Nathalie Vu, responsable de service achats-marchés et approvisionnements

#### § 4 – Responsables de Pôle

- monsieur Patrick Bittel, responsable du pôle FilDirect
- madame Jacqueline Bursac, responsable du pôle comptabilité fournisseurs
- madame Brigitte Chochoy, responsable du pôle logistique technologie information
- monsieur Laurent Deligny, responsable du pôle prévention et lutte contre les fraudes GC
- monsieur Jeremy Dolle responsable d'équipe emploi et carrière
- madame Anne Fragnon, responsable du pôle appui réglementaire et applicatifs placement
- monsieur Philippe Gouzer, responsable du pôle siège
- madame Isabelle Jacquet, responsable du pôle comptabilité, trésorerie-prestations
- madame Cecile Lévêque, responsable du pôle offre de services aux entreprises
- monsieur Jacques Merrant, responsable du pôle réglementaire et applicatifs indemnisation
- madame Sophie Moulinier, responsable du pôle affaires juridiques
- monsieur David Naullet, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement
- monsieur Charles Noguera, responsable du pôle habilitations
- madame Dominique Pagnon, responsable du pôle reporting
- madame Patricia Touzet, responsable du pôle offre de services aux demandeurs d'emploi et orientation
- Fabienne Tripied, responsable d'équipe en plateforme de la plateforme contentieux et incidents de paiement

#### Article 19 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Ile-de-France. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

On entend par « cadres dirigeants » les cadres dirigeants mentionnés à l'article 1.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et cadres dirigeants soumis au décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 et par « cadres supérieurs » les cadres visés à l'article 4.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et les agents soumis au décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveaux VA et VB.

#### **Article 20 – Abrogation et publication**

La décision IdF n° 2020-26 DS DR du 28 août 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 28 septembre 2020.

Philippe Bel,  
directeur régional  
de Pôle emploi Ile-de-France